



SPORTS

Sylvain Côté: de "pee wee exceptionnel" à "junior exceptionnel"

page C-2

Le Soleil, Raymond Lavoie



ARTS

Dodo veut nous amener en coulisses

page F-1

Le Soleil, Jacques Deschênes

Le Concorde à Québec

par Guy DUBE

Le supersonique Concorde se posera à l'aéroport de Québec, le 14 juillet, fête nationale des Français. Cette visite de courtoisie entrera dans le cadre des festivités de Québec 84.

C'est ce que LE SOLEIL a appris de source sûre, hier.

L'appareil d'Air France effectuera alors une liaison spéciale Paris-Québec; il quittera Paris à 13h pour arriver à Québec à 10h45... quelques heures plus tôt.

Il s'agira de la première visite du Concorde à Québec. Les gens auront alors le loisir de visiter l'appareil supersonique très effilé, dont le nez est orientable comme la tête d'un oiseau.

A 20h, le même jour, il quittera en direction de Montréal d'où il s'envolera à 22h en direction de Paris.

Il sera possible aux Québécois de réserver une place à bord du Concorde; il en coûtera alors moins de \$2,000 l'aller.

Lire page A-2, CONCORDE

LE SOLEIL

SPECIALISTE EN FOURRURES

524-2458

WILFRID LACHARANCE
326, rue des Commissaires, Québec G1K 2P1

ÉDITION SAMEDI / DIMANCHE

QUÉBEC, SAMEDI 28 JANVIER 1984
88e année, no 28 152 pages 10 cahiers

Livraison à domicile (6 jours) 2,10\$

Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 1,00\$ Québec 85¢

Fusillade de Rock-Forest

Le coroner Boudrias forcé de se récuser

par Maurice GIRARD

MONTREAL (PC) — La cour supérieure du Québec a ordonné hier la

récusation du coroner Denis Boudrias dans l'enquête sur les circonstances entourant la mort de Serge Beaudoin, sur-

venue le 23 décembre au motel Le Châtilon de Rock-Forest.

Dans un jugement de 24 pages pu-

blié en fin de journée hier, le juge Réjane Colas se rend à deux des quatre motifs invoqués par le procureur Michel Proulx, représentant les policiers André Castonguay, Roger Dion et Michel Salvail, pour réclamer le désistement du coroner Boudrias.

A la limite, ce jugement pourrait avoir comme conséquence de retarder de quelques semaines, voire quelques mois, l'enquête du coroner sur la fusillade de Rock-Forest.

Après un examen attentif de la décision en fin de semaine, le ministère de la Justice pourrait décider de porter la cause devant la cour d'appel et, ultérieurement, même devant la Cour suprême du Canada.

Par contre, le ministère public pourrait choisir de ne pas en appeler du jugement Colas et simplement nommer, dès la semaine prochaine, un nouveau coroner, qui pourrait s'acquitter de sa tâche avant l'enquête publique que la Commission de police du Québec doit tenir à compter du 28 février à Sherbrooke.

C'est finalement Me Boudrias lui-même qui aura en quelque sorte sabordé sa propre enquête en donnant une conférence de presse le 29 décembre 1983 à Sherbrooke, où il a laissé paraître son opinion sur les événements et indiqué qu'il s'était rendu sur les lieux de la fusillade avant la tenue de son enquête.

Sans "mettre en question l'intégrité et l'impartialité" de Me Boudrias, la Cour estime que ses propos tenus en conférence de presse "qui peut difficilement se justifier... donnent bien l'impression que l'intimé s'est fait une idée sur le travail des policiers".

"Le juge ou celui qui doit présider une enquête doit faire part de ses commentaires et de ses conclusions dans ses jugements et le cas échéant dans son rapport ou son verdict. C'est le seul

Lire page A-2, CORONER

Arrivée à Québec d'un prisonnier vietnamien

par Anne-Marie VOISARD

C'est la fin d'un cauchemar qui a pour nom Phanat Nihom. Pho a passé plus d'un an dans ce camp thaïlandais, plus précisément dans la prison d'Aram, section réservée aux déserteurs de l'armée vietnamienne. De ses 171 camarades d'infortune, il n'en reste plus qu'une quarantaine actuellement, derrière les barbelés. Les autres, grâce à de bons samaritains, ont pu obtenir leur passeport pour la liberté.

Le père Lamothe, qui a travaillé plusieurs mois dans la prison d'Aram jusqu'à ce que les autorités du camp décident de l'exclure en juillet, a trouvé, à lui seul, des parrainages pour 56 de ses gars. Un reportage publié dans LE SOLEIL, à l'époque des Fêtes, a un peu facilité la tâche

du jésuite missionnaire. Des lecteurs ont entendu son appel. Dix d'entre eux, tous de la région de Québec, se préparent à accueillir un de ses chers prisonniers.

Lire page A-2, PRISONNIER



Le Soleil, René St-Pierre

Chau Dinh Pho, prisonnier vietnamien, accueilli au terminus d'autobus de Sainte-Foy par le père André Lamothe, jésuite. Au centre, le père Bernard Bélaïr, supérieur des Jésuites à Québec.

Construction: hausse de 50% en 83

par Réal LABERGE

L'année 1983 s'est révélée fort active dans le secteur de la construction domiciliaire, dans la région de Québec. Avec des mises en chantier de 4.622 habitations, c'est une hausse de 50 pour 100 qu'ont connue les constructeurs comparativement aux relevés de l'année 1982.

Le tableau s'offre toutefois plus varié pour la zone périphérique et l'Est du Québec, alors que les haus-

ses ont donné des pointes de trois fois la valeur de l'année dernière à Matane et qu'elles ont parfois atteint 100 pour 100 dans la Beauce, tandis que la zone de Thetford a vécu sa pire année depuis 1970, à l'exception de 1975.

C'est ce qui ressort d'une enquête effectuée par 10 journalistes du SOLEIL, auprès d'une cinquantaine des principales municipalités des régions ad-

ministratives de Québec et de l'Est du Québec.

Cette reprise d'activité dans le bâtiment est attribuée à divers facteurs favorables, entre autres aux avantages offerts par le programme Corvée-habitation, dont ont surtout profité les centres urbains de 10.000 personnes et plus.

Il en a été ainsi notamment à Beauport, Sainte-Foy et la Rivière-Sud; mais Charlesbourg a fait exception avec une chute des mises en

chantier de 607 logements, en 1982, 420, en 1983. Dans les régions entourant l'agglomération de Québec et celles de l'Est du Québec, Corvée-habitation a généralement entraîné des sursauts d'activité dans la rénovation et la construction, mais ses effets n'ont pas été ressentis de façon notable dans les régions de l'Amiante et la Gaspésie.

Ainsi relève-t-on une augmentation surprenante de 30 pour 100 de la rénovation domiciliaire à Sept-Îles, avec une valeur de \$3.4 millions en 1983, comparativement à \$2.6 millions en 1982. Par contre, c'est une seule résidence qui a été

Lire page A-2, CONSTRUCTION

Détails, pages B-4 et B-5

DOSSIER

page B-3

Le problème, c'est le chef, selon les militants du parti

Le programme du pape à Québec est divulgué

par Jean MARTEL

Après son arrivée à l'aéroport de Québec le 9 septembre, le pape Jean-Paul II se rendra au parc Cartier-Brébeuf, dans le quartier Limoilou, où l'attendent un grand nombre d'enfants. De là, il se dirigera vers la cathédrale et la résidence de l'archevêché, dans le Vieux-Québec, où il demeurera.

Vers la fin de l'après-midi, il

préside à la messe à l'Anne-de-Beaupré où il rencontrera les Indiens et les Inuit du Québec.

Voilà quelques-uns des éléments du programme de la visite

papale qui ont été divulgués, hier, à l'occasion d'une conférence de presse. Cette conférence était présidée par Mgr

Lire page A-2, PAPE

Autres détails, page A-12

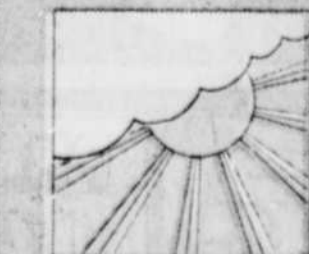
présidera un grand rassemblement eucharistique qui aura lieu sur le terrain d'athlétisme du Pavillon d'éducation physique et des sports (PEPS) de l'université Laval. Le lendemain, il ira à Sainte-

*Célébrons
notre foi*

avec Jean Paul II à Québec

Sommaire

- Annonces classées cahier G-1 à G-24
- et H-7 à H-9
- Arts et spectacles cahier F
- Bandes dessinées G-23
- Bridge G-21
- Carrières et professions E-5 à E-11
- Décès H-10 et H-11
- Echecs G-5
- Economie-finances H-1 à H-4
- Editorial A-10
- Habitat B-4 et B-5
- Horoscope G-18
- La bonne chère B-6 à B-9
- Loterie A-2
- Monde E-1 à E-4
- Mot mystère G-21
- Mot flèche G-2
- Mots croisés G-20
- Où aller à Québec F-10
- Pages documentaires B-1 à B-3
- Patron G-6
- Sport C-1 à C-8
- Télévision A-2
- Tourisme D-1 à D-11
- Votre page A-11



Ensoleillé avec passages nuageux, aujourd'hui. Maximum de moins 10. Demain, nuageux avec faible neige. Détails, page H-7

CORONER (Suite de la première page)

véhicule valable pour assurer son indépendance et son impartialité".
"Autrement il s'expose au débat qui débouche sur la place publique avant même que l'enquête ait été ouverte et avant que les parties aient eu l'occasion de faire valoir leurs points de vue", affirme le juge Colas.

A la lumière des propos de Me Boudrias devant les journalistes, il persiste un "doute raisonnable" qu'il pourrait ne pas y avoir apparence de justice. Or, note le magistrat, "les apparences sont le facteur déterminant. Pour le justiciable, la justice doit être au-dessus de tout soupçon et toute appréhension raisonnable de partialité doit être évitée".
De plus, Me Boudrias s'est placé dans une situation d'illégalité en acceptant le rapport de police et en se rendant visiter les lieux avant même que ne débute son enquête.

Il a "violé les dispositions de la loi (sur les coroners) et contrevenu aux règles fondamentales de l'équité, celles de la maxime 'audi alteram partem' et du 'fair play': ce qui constitue un déni de justice et lui fait perdre sa juridiction comme coroner, et donne ouverture à l'évocation".

Par contre, le juge Colas estime que le coroner n'a pas excédé sa compétence en refusant de reporter son enquête parce que l'avocat des policiers n'était pas libre et trouve "académique" le débat sur l'indépendance d'un coroner désigné (temps partiel) par opposition à un coroner permanent — une cause semblable est déjà rendue en

Cour suprême.
Mais les propos du coroner à la conférence de presse du 29 décembre et sa visite préalable des lieux sont suffisants pour que la cour supérieure "annule l'ordonnance de l'intimé de procéder à l'enquête" et ordonne à Me Boudrias de "cesser d'occuper" ses fonctions.

CONSTRUCTION

(Suite de la première page)
construite cette année, à Sept-Îles, contre deux l'an dernier. A La Pocatière, il s'est construit 53 logements en 1983, soit le double des 25 de 1982. Mais c'est encore loin du "boom" de 153 logements en 1978.

Ralentissement en 1984
Quant aux perspectives de 1984, les prévisions sont moins optimistes que ne laissent présumer

les résultats de 1983, selon une étude de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec.
On prévoit notamment un ralentissement des mises en chantier dans la région de Québec. La résistance sera conditionnée par des facteurs tels que le prolongement de Corvée-habitation au-delà du 15 juillet, des taux d'intérêt bas et stables et le renouvellement en douceur ou non du décret dans la construction.

CONCORDE (Suite de la première page)

en classe affaires et le retour de Paris en Concorde ou vice versa.

La compagnie Air France et Québec 84 doivent annoncer la nou-

velle bientôt.
L'été dernier, lors de sa deuxième visite à Montréal, le Concorde avait attiré des dizaines de milliers de visiteurs à l'aéroport de Mirabel.

PAPE (Suite de la première page)

Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec, et Mgr Marc Leclerc, évêque répondant de la visite du pape à Québec.
L'accueil du pape, à son arrivée à l'aéroport, durerait une heure. Il y aurait là les personnalités officielles: autorités religieuses et politiques.

Au parc Cartier-Brébeuf, des enfants (entre autres de jeunes confirmés du printemps) attendraient le souverain pontife. Un certain nombre d'entre eux se tiendraient même sur le pont de la Grande-Hermine; cela constituerait un lien avec les grands voiliers de l'été et le thème du "voyage" que les enfants voient au cours de catéchèse.

Un grand défilé dans les rues conduirait le pape du parc Cartier-Brébeuf jusqu'à la cathédrale. La population aurait le loisir de voir Jean-Paul II d'assez près. Les deux parties de Québec seraient ainsi reliées, la basse ville et la haute ville.

En ce qui concerne le grand rassemblement sur le terrain de

l'université, on croit y recevoir 350.000 personnes et même plus. L'autel, érigé sur un podium, sera adossé au PEPS.

Mgr Vachon a précisé que cet emplacement avait été choisi parce qu'il présentait plusieurs avantages: un espace très grand, un réseau routier à proximité, un ensemble de bâtiments, etc.

Financement
Au sujet du financement de ces activités, Mgr Marc Leclerc n'a pas voulu donner de chiffres précis. Toutefois, il s'agit de sommes d'argent importantes. Cependant, une partie de ces activités — comme les problèmes de sécurité et de logistique — relève des gouvernements; le reste revient à l'Eglise.

Il est question que la Conférence des évêques catholiques du Canada organise une seconde quête auprès des catholiques. Quoi qu'il en soit, il faudra que le diocèse de Québec trouve lui aussi les moyens de financer cer-

PRISONNIER (Suite de la première page)

Mais hier, personne n'avait plus envie de penser à la guerre. On fêtait les retrouvailles. Souriant, malgré ses deux jours de voyage, Pho a vite réalisé, à sa descente de l'autobus, qu'il avait tout intérêt à chausser ses bottes. Le père Lamothe, qui faisait le pied de grue depuis presque deux heures en compagnie du supérieur des Jésuites, le père Bernard Bélaïr, avait eu largement le temps d'élaborer tout un programme d'activités. Dîner à la vietnamienne au restaurant La Campagne pour que Cho ne se sente pas trop vite dépaysé, suivi de l'accueil à la résidence Garnier, nouveau domicile du jeune réfugié. Deux camarades de prison, arrivés à Québec cet automne, étaient de la fête.

Aujourd'hui, séance de magasinage. Le père Lamothe a hâte que son protégé soit bien au chaud. Lundi, jour d'inscription au COFI (centre d'orientation et de formation des immigrants). Cho ne devrait pas avoir de difficulté à s'adapter. Il se débrouille déjà assez bien en français. C'est le père Lamothe, dans la prison d'Aram, qui lui a donné ses premiers cours.

Bientôt d'autres prisonniers arriveront. Tranquillement, les gars du jésuite missionnaire sont en train de reformer, ici même au

Québec, leur noyau d'amitié. Il leur a d'ailleurs promis, en les quittant, de tous les faire sortir de prison. Les personnes in-

terressées à collaborer peuvent joindre le père Lamothe, au collège des Jésuites, 683-9045 ou 683-2693.

Séance d'hypnose pour Véronique

MONTREAL (d'après PC) — La journée d'hier a encore été mouvementée pour Dominique et Lise Rocheleau qui ont accepté de soumettre Véronique, leur fillette de huit ans, à une séance d'hypnose pour faciliter l'interrogatoire des policiers qui font tout pour retrouver son ravisseur.

Anxieux, le couple Rocheleau projette de quitter la ville en compagnie de Véronique, pour se réfugier chez des parents, possiblement jusqu'à ce que la mère, enceinte de huit mois, accouche. Tous les proches, plus particulièrement les 11 frères et soeurs de Dominique Rocheleau, se remettent difficilement de cette pénible affaire. Ils se relaient à tour de rôle pour surveiller la maison et peut-être répondre à un appel qui pourrait faire aboutir l'enquête policière.

Véronique a passé la majeure partie de l'après-midi avec un spécialiste en hypnose qui essaie de lui faire revivre son enlèvement à la sortie de l'école et les deux jours de séquestration sur la rue Laurier. On n'a cependant obtenu aucune information sur la façon dont s'est déroulé cet interrogatoire un peu spécial.

Selon le sergent Normand Bélaïr, l'enfant a bien réagi au test même si elle ne s'est pas encore complètement remise du choc. Elle se souvient d'une foule de détails, elle maintient sensiblement sa ver-

sion originale, mais elle est incapable de décrire son ravisseur. "Lorsqu'il est question de l'individu, elle devient confuse, hésitante. Ses réponses sont contradictoires. Ce qui est normal dans les circonstances. Inconsciemment, elle a peut-être effacé l'image du suspect."

Cette séance d'hypnose aura au moins permis de confirmer qu'elle n'a pas été agressée sexuellement. Dans son récit, elle mentionne cependant que l'inconnu lui a demandé de se déshabiller, peu de temps après son arrivée dans la cave infecte de la maison sans jamais user de menaces ni de violence. Il ne l'a pas non plus ligotée. Il est parti en laissant la fillette seule durant deux jours.

Qu'a-t-elle fait toute seule durant ces deux jours? On ne le sait pas.

Conscients que l'enfant est encore ébranlée, les enquêteurs n'ont pas voulu pousser trop loin ce premier interrogatoire. Une autre rencontre devrait avoir lieu lundi. On espère qu'une fois reposée, la fillette pourra fournir suffisamment de détails pour tracer un nouveau portrait-robot du ravisseur. Les policiers ont maintenant acquis la certitude qu'il ne s'agissait pas d'une fugue mais bien d'un enlèvement. Entre-temps, ils continuent de vérifier les nombreuses informations qui leur parviennent.

Changements pour samedi et dimanche



SAMEDI 28 JANVIER
13h00 @ Saturday Cinema:
"Love Story", E.-U., 1970, Avec Ali McGraw et Ryan O'Neal.

DIMANCHE 29 JANVIER
13h30 @ New Generation Hair Care

22h55 @ Reagan and Bush '84 Committee
00h30 @ This Week in Country Music

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 8h30 à 12h00

LES ANNONCES CLASSEES
647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

REDACTION
647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 16h30
647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

à des prix comme ça... c'est bien évident!

1 99 \$

WISK
Détergent à lessive
format 1L
VALIDE AVEC CE COUPON
EXPIRATION 3 FEVRIER

1 69 \$

SPEED STICK
Déodorant en bâton
Fragrances assorties
format 75 g
VALIDE AVEC CE COUPON
EXPIRATION 3 FEVRIER

69 c

OLYMPIC
Bain de mer aux algues marines
format 900 mL
VALIDE AVEC CE COUPON
EXPIRATION 3 FEVRIER

78 c

ATLANTIC
Essuie-tout format 2 rouleaux
VALIDE AVEC CE COUPON
EXPIRATION 3 FEVRIER

PHARM-ESCOMPTE JEAN COUTU

40 autres produits en super/escomptes dans la circulaire à l'entrée du magasin.

C'est tellement mieux... c'est bien évident!



Le Soleil, André Pichette

Une limousine, avec chauffeur, constitue un précieux outil de travail pour un homme qui doit s'affairer tous azimuts. Affable, efficace, M. Benoit Demers a agi comme chauffeur des cinq derniers présidents.

Claude Feuiltault

Une journée dans la vie du président du Carnaval

par Lise LACHANCE

Un train d'enfer! C'est à ce rythme que se déroule la journée du président du 30^e Carnaval, Claude Feuiltault. Une journée qui débute tôt et se termine... tôt. C'est-à-dire aux petites heures du matin! Très souvent.

Pour en savoir plus long sur la journée type de celui qui, avec Bonhomme, forme la paire la plus célèbre en ville actuellement, LE SOLEIL a décidé de suivre le jeune président (32 ans) pas à pas, mardi le 24 janvier.

18 heures fébriles

Le tourbillon commence à 7h45, au moment où la confortable limousine conduite, de main de maître, par Ben, comme tous l'appellent (M. Benoit Demers, qui en est à son cinquième président), quitte le nid des Feuiltault, à Stoneham, et fonce sur Québec.

Premier arrêt: un restaurant de la 3^e Avenue, à Limoilou, où le président a rendez-vous avec son attaché de presse, l'ancien journaliste de la radio, Odina Desrochers. Pendant qu'ils commandent un petit déjeuner typiquement carnavalesque (rôties et cretons), les deux hommes s'attaquent à un "menu" plus indigeste: celui des activités de la journée, des personnes à contacter, des problèmes à régler.

Ce jour-là, les organisateurs des festivités se heurtent à une difficulté inattendue: la Guilde canadienne exerce des pressions auprès des douanes pour que celles-ci refoulent à la frontière les cinéastes américains qui doivent filmer le spectacle de la chanteuse Anne Murray au Grand Théâtre (ce problème est maintenant réglé). Il faut également, parmi les mille et une choses à examiner, trouver quelle duchesse se sentira le plus à l'aise pour accorder une entrevue en



Le Soleil, Gilles Lafond

Le téléphone est indispensable dans la voiture du président du Carnaval, dont le rythme d'enfer ne souffre aucun répit.

anglais à l'émission de George Springate, au réseau anglais de la télévision d'Etat.

Puis c'est le départ pour le siège social du Carnaval, rue Joly, où des rencontres sont prévues à tour de rôle, avec le directeur général du

Carnaval, Michel Proulx; le président du comité de la bougie, Paul Lévesque; le président du comité du couronnement, Guy Bergevin. Il faut notamment mettre au point le déroulement de ce super-spectacle qu'est le couronnement de la trentième reine, veiller à ce que le crescendo soit parfait et débouche sur un triomphe.

Documents administratifs signés, appels retournés, Claude Feuiltault reprend le boulevard Laurentien. Maires, conseillers municipaux, gens d'affaires et journalistes l'attendent au Lac-Beauport à 11h. L'association touristique y dévoile, sous un ciel floconneux, son programme de la tournée d'hiver à laquelle participeront plus de 50.000 visiteurs, le 10 février.

De nouveau l'autoroute, très glissante cette fois-ci. Destination: le Château Frontenac où le président doit prendre la parole devant le club Rotary.

Après un second passage à son bureau, pour les urgences, M. Feuiltault visite les employés de la CUQ en compagnie de Bonhomme et des duchesses; participe à une réception organisée par tous les maires de l'organisme, qui lui remettent une subvention de \$169.000; se rend souper à Beauport avec les membres de l'exécutif du Carnaval et, de là, gagne la Rive-Sud. Pas question de manquer cette soirée où le duché de Lévy fête son ambassadrice au Carnaval, Lyne Robidoux, et reçoit les équipes de tous les duchés, soit près de 400 personnes.

Le président serre des dizaines de mains, échange avec plusieurs, prend officiellement la parole, comme il l'a fait tout au long de la journée. Il trouve l'énergie, en fin de soirée, de subtiliser le costume brésilien d'un bénévole qui s'apprette à donner un spectacle sud-américain avec une troupe amateur, et fait son entrée sur la piste avec les autres danseurs, se contorsionnant à qui mieux mieux.

Quand, au moment où il rentre chez lui, à 1h du matin, nous lui demandons s'il est fatigué, il répond le plus simplement du monde: "Pas du tout!"

Tout a commencé, il y a sept ans, par un service rendu à un ami

par Lise LACHANCE

Si Claude Feuiltault est président du Carnaval 1984, c'est qu'il a rendu service à un ami, il y a sept ans.

En 1977, en effet, un collègue de travail avec qui il avait fréquenté l'école primaire de Saint-Pie-X, lui demande s'il peut remplacer, à la dernière minute, un responsable de secteur dans le duché de Champlain où il est directeur du Carnaval. Le jeune homme de 25 ans se sent incapable de refuser. Comment dire "non" à celui qui l'a fait pénétrer dans le milieu de l'assurance-vie, mettant ainsi fin à plusieurs périodes de vaches maigres comme journaliste, rembourreur, pompiste.

Emballé par l'expérience qu'il en retire et désireux de donner un coup de pouce à sa nouvelle carrière, Claude Feuiltault offre lui-même ses services

l'année suivante (1978). Son ami, qui assume alors la présidence du duché, lui propose de le seconder à la vice-présidence. Vif, efficace, le jeune assureur se retrouve, dès 1980, au sein du comité exécutif et du conseil d'administration du Carnaval.

Ascension rapide

"Mon monde a commencé à changer. Les gens que je rencontrais n'étaient pas du même statut social que moi. La formation que je n'avais pas eue à l'école parce que j'avais hâte de me retrouver sur le marché du travail, je l'ai alors acquise à leur contact. J'ai énormément appris au plan administratif et en relations humaines. J'ai carrément changé mon fusil d'épaule. J'ai compris qu'on ne travaille pas au Carnaval pour faire de la business", déclare, au SOLEIL, M. Feuiltault.

A son avis, son

évolution sur ce point est typique des bénévoles de ce grand événement hivernal. Au début, dit-il, la majorité d'entre eux s'intéressent d'abord aux bénéfices personnels qu'ils peuvent en retirer. Ils s'en servent soit comme outil de relations publiques, soit comme une façon de mettre du piquant dans leur vie, soit encore dans un souci de se rendre utile. Mais peu à peu, ils se sentent tellement près les uns des autres que leurs intérêts particuliers cèdent la place à un très fort sentiment d'appartenance, de fraternité. Ils forment un club, une confrérie.

Fidèle à ses origines

Lui-même reconnaît que, depuis qu'il a connu ce cheminement, ses amis viennent de ce nouveau milieu. Malgré leur différence d'âge (il a 32 ans tandis que la

plupart ont dépassé la quarantaine), il se sent beaucoup plus près d'eux que de ceux pour qui il avait pourtant beaucoup d'affection autrefois.

Il n'y a là aucun rejet de ces derniers. Claude Feuiltault a su garder sa simplicité. Fils d'un employé fédéral qui travaille aussi comme chauffeur de taxi pour arrondir les fins de mois, il ne renie pas ses origines et demeure très attaché au secteur Saint-Pascal—Saint-Pie-X—Saint-Paul-Apôtre du quartier Limoilou où il a grandi. La formation qu'il s'est ensuite donnée sur le terrain lui ouvre tout simplement de nouvelles portes. De sorte que, comme président du Carnaval, il est à l'aise dans tous les milieux.

Lorsqu'il est sorti du Château Frontenac, mardi, pour prendre place dans sa limousine, avec chauffeur, après avoir prononcé une conférence devant le club Rotary, le président du Carnaval a aperçu son père qui, à une centaine de pieds de là, attendait un client au volant de son taxi. Il s'est précipité vers lui et, de loin, nous voyions les deux hommes sourient et échanger comme de vieux copains.

Pendant qu'il travaille comme un forcené pour le Carnaval, Claude Feuiltault peut compter sur sa femme, qui a demandé une prolongation de son congé de maternité afin de s'occuper du bureau d'assurance-vie du président. Précisons qu'après quatre ans seulement dans ce domaine, M. Feuiltault a ouvert son propre bureau de courtier et emploie 12 agents. Cet homme de 32 ans, intelligent et ambitieux, n'a pas fini son ascension.



Le Soleil, André Pichette

Bonhomme et le président Claude Feuiltault: une paire inséparable dans tous les événements officiels du Carnaval 1984.

Le Reer Fonds Desjardins pour profiter d'une gestion professionnelle

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
Place Belle Cour
Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier

Vous désirez planifier votre retraite tout en réduisant vos impôts? Vous cherchez à diversifier vos investissements, et vous recherchez l'expertise de gestionnaires professionnels.

Le Reer Fonds Desjardins de la Fiducie du Québec est conçu pour répondre à vos multiples besoins. Tout en vous permettant d'économiser en vue de votre retraite, ce régime vous permet de diversifier vos placements de manière à profiter au maximum des opportunités du marché.

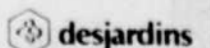
Vous pouvez, en effet, investir à votre choix dans des unités de participation des Fonds Desjardins Actions, Hypothèques, Obligations ou dans l'Épargne garantie. Trimestriellement, vous recevez le bulletin Informations financières pour vous aider à prendre de bonnes décisions.

Renseignez-vous davantage en communiquant avec un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.

Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

Les Fonds Desjardins se vendent par l'intermédiaire de prospectus.



ACADÉMIE ST-LOUIS INSTITUTION SECONDAIRE PRIVÉE

- Externat pour garçons et filles;
- Cours secondaire général complet;
- Options: sciences pures et sciences humaines;
- Secteur Vie Etudiante diversifié;
- Transport scolaire pour étudiants de la Rive-Sud;
- Bourses d'études disponibles.

ADMISSION SECONDAIRE I:
4 février, 18 février, 24 mars
SECONDAIRE II A V:
18 février, 24 mars



ACADÉMIE ST-LOUIS
810, des Erables
QUÉBEC (Québec)
Service des admissions: 681-7768

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC
LA CROIX BLEUE
ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC

Bernard
Téléphone à La Croix Bleue
du Québec (687-2223)
et prend une assurance
voilage avant que
nous partions.

C'est moins d'18 par
jour par personne et
on n'a pas les moyens
d'être malade à
l'étranger...! xxv
Nicoll

P.S.: Informer toi de l'aide
globale Croix Bleue!
American Express

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC
LA CROIX BLEUE
ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC

Nos REÉR suscitent beaucoup d'INTÉRÊT... et le vôtre?

Demandez une ANALYSE GRATUITE de votre REÉR à un conseiller du Trust Général.

Les REÉR du Trust Général

11 1/4% (5 ans) Épargne-retraite
• Dépôts garantis
• Intérêt annuel

10 1/2% (3 ans)

9 3/8% (1 an)
• Minimum 500\$
• Taux sujets à confirmation

Téléphonez-nous

Québec: 1091, chemin Saint-Louis, 688-0630
Lévis: Les Galeries Chagnon, 833-4450

TRUST GÉNÉRAL

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

La Prudential-Bache appuie l'indépendance, croit Parizeau

par Bernard RACINE (D'après PC) — "Une déclaration comme celle faite cette semaine par la Prudential-Bache de New York au sujet d'Hydro-Québec, ça fait 14 ans que j'attends ça", a déclaré hier le ministre des Finances Jacques Parizeau.

"Ce qu'a voulu dire la Prudential-Bache c'est: L'indépendance, c'est pas grave; mais l'incompétence, ça peut l'être", a dit M. Parizeau à la Presse Canadienne, en expliquant au cours d'une interview le sens des déclarations faites cette semaine par l'importante firme américaine.

M. Parizeau a expliqué que Prudential était la plus grosse

compagnie d'assurance aux États-Unis et que ses actifs s'élevaient à \$66,7 milliards. Prudential a acheté la maison de courtage Bache, qui porte maintenant le nom de Prudential-Bache Securities. Bache est la sixième plus importante maison de courtage aux États-Unis et une des plus importantes dans le monde.

Le message de la Prudential-Bache contient trois avertissements, a souligné M. Parizeau. Elle dit d'abord qu'Hydro-Québec représente un investissement solide, que même l'indépendance ne menacerait pas.

"Ce qu'elle dit, au fond, c'est: L'indépendance, c'est pas grave. Mais l'incompétence, ça peut être

sérieux. C'est ça que veut dire le message de la Prudential-Bache", a-t-il dit. "Ce n'est pas l'indépendance qui les travaille, c'est l'incompétence dans les décisions: Il y a un homme qui veut doubler la capacité, pour l'amour du Ciel, regardez vos marchés".

Selon M. Parizeau, M. Bourassa a vu venir ce genre d'argumentation au cours des dernières semaines et il commence maintenant à parler de marchés et à accuser le gouvernement de ne pas chercher suffisamment activement des marchés.



Drapeau et Lévesque rigolent

Le maire Jean Drapeau a fait rire le premier ministre québécois, hier, par ses farces pour montrer la supériorité de Montréal sur Québec. "Dans ses notes, Samuel de Champlain écrit que s'il avait vu Montréal avant Québec, c'est Montréal qu'il aurait fondé", a dit M. Drapeau. MM. Lévesque et Drapeau se sont rencontrés non pour blaguer, mais pour discuter du Centre de recherche industrielle du Québec qui accroîtra sa présence dans la métropole à compter de l'été 1985 grâce à ses nouveaux locaux et laboratoires qui seront construits dans la partie nord de Montréal.

Projet de loi 40: le climat se gâte

par Rudy LE COURS (D'après PC) — Si le gouvernement persiste à vouloir limiter le nombre d'intervenants devant la commission parlementaire qui étudie la loi 40 sur l'enseignement primaire et secondaire public, le climat sera qu'il l'anime pourrait bien changer dès la semaine prochaine.

Un incident hier, où le critique de l'opposition Claude Ryan s'est vu empêcher de lire un télégramme de protestation d'un organisme qui n'a pas été retenu pour comparaître, a

provoqué l'ire des libéraux qui ont crié à la censure et à la manipulation du gouvernement dans le choix des invités.

Depuis le début des travaux de la commission qui complétait hier sa troisième semaine, les libéraux insistent pour que tous les organismes qui ont soumis des mémoires (247) puissent être entendus. A chaque jour, M. Ryan procède à la lecture de communiqués d'organismes déçus de ne pas avoir été retenus.

VENEZ SKIER DANS CHARLEVOIX
Site et gastronomie à 15 minutes de Mont Grand Fonds
665-3731

L'auvergnat
18 boulevard des Falaises
Rouville au P.C. Comité Charlevoix

FIN DE SEMAINE (2 nuits) A partir de 95 \$ par personne
SEMAINE (5 nuits) A partir de 225 \$ par personne

MAIGRIR

PARTICIPEZ SANS PLUS TARDER AU NOUVEAU PLAN D'ATTAQUE DE WEIGHT WATCHERS

C'est facile, rapide et efficace.

Dès maintenant, le chef de file dans ce domaine vous permet de perdre les livres superflues sans perdre patience. Le Plan d'attaque vous aide à perdre du poids plus rapidement que jamais, tout en dégustant, chaque jour, trois repas bien équilibrés. Nos menus sont plus faciles à suivre que jamais.

Appelez Weight Watcher, et commencez sans plus tarder.

NOUVEAU PLAN D'ATTAQUE
Un programme Weight Watchers
Perdez votre poids une fois pour toute

BAIE COMEAU 589-2735	BRUMMONDVILLE 395-4524	QUÉBEC 651-9224	SAGUENAY 548-5818	SHERBROOKE 563-6197
MONTREAL 727-3788	RIVIÈRE DU LOUP 862-4767	TROIS-RIVIÈRES 378-2655	MONT LAURIER 823-2761	ROUYEN 762-3135
VAL D'OR 825-3758	SEPT ÎLES 962-5495	RIMOUSKI 723-1087	HULL 770-4108	GRANBY 372-8858

WEIGHT WATCHERS • Aucun contrat
• Frais d'inscription \$12
• Classe hebdomadaire \$6
• Total 1re Classe: \$18

Pour **QUÉBEC** 651-9224
Weight Watchers Int'l Inc. 1984, propriétaire de la marque de commerce THE WEIGHT WATCHERS

TOUJOURS À PRIX EXCEPTIONNEL

Macintosh, l'Ordinateur qui s'utilise sans étudier.

- technique *Lisa*™
- microprocesseur 32 bits
- logiciels révolutionnaires
- portatif, 20 lb

Si vous savez comment pointer, vous savez déjà comment utiliser Macintosh®, l'ordinateur personnel **apple**® le plus avancé.

- Finies les heures investies dans des manuels, finies les commandes compliquées.
- Parce que Macintosh® vous laisse concentrer sur ce que vous faites et non à montrer à l'ordinateur comment le faire.
- Notre personnel qualifié répondra à toutes vos questions.
- Le service et le support après vente sont garantis.

Nous vous attendons aujourd'hui même.

apple Distributeur autorisé

ORMIC place des XXXXX quatre-bourgeois
999, de Bourgogne, Sainte-Foy
Tél: (418) 659-3858
 Succursales: Rimouski, Trois-Rivières et Chicoutimi.

ADHOC

POUR DU TRAVAIL PARFAIT

Je sais où trouver L'INFORMATION SPORTIVE complète
MON, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES JOURS!

220, Grande-Allée est. suite 360, G1R 2J1
524-8319

abonnement: 667-3333

Caisse Populaire de Beauport

AVIS DE CONVOCATION

Avis est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la caisse populaire de Beauport se tiendra le lundi 20 février 1984, à 20.00 heures, au sous-sol de la caisse, 727, avenue Royale à Beauport, pour l'étude et l'adoption de son rapport annuel au 30 novembre 1983.

Veillez noter que lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, en a été donné dans les délais et selon les règles attachées à la caisse.

Tous les membres sont cordialement invités à y participer.

Fernand-A. Lambert
Secrétaire

VENTE

28

JOURS/ROCHETTE

TUYAUX GELÉS

de 1/2 po. à 12 po... de diamètre

- municipal
- résidentiel
- commercial
- 7 jours par semaine

DÉCELEMENT COUDREAU ENR.

724, chemin Industriel Bernières
831-1514

Découpez et conservez pour les jours froids

DES COURS UNIVERSITAIRES À LA MAISON...

J'ai réussi! Maintenant, je parle anglais.

"Je rêvais de parler anglais et je ne trouvais pas le temps de suivre un cours. Heureusement, j'ai découvert les cours d'anglais de la Télé-université. C'est tellement pratique! J'ai pu suivre les cours chez moi, avec des documents et des cassettes, de plus, j'ai eu l'aide d'un tuteur que je pouvais appeler en tout temps. C'est tellement efficace! Trois mois de cours seulement et je peux déjà converser en anglais. Et puis, c'est tellement économique! Imaginez: le cours et les cassettes pour \$67.50. Et c'est un cours universitaire! Oui, j'ai réussi! Maintenant, je parle anglais."

Denis Picard

P.S.
La Télé-université offre plusieurs autres cours: en informatique, en gestion, en psychologie, en politique, en biologie, en langues. Ces cours s'adressent à tous les adultes du Québec qui désirent, tout comme moi, étudier sans se déplacer, en restant à la maison, avec l'aide d'un tuteur. A bien y penser, maintenant que je possède mon anglais, j'ai le goût de m'inscrire au cours de français. Grâce à l'inscription continue, je peux le faire dès aujourd'hui!

Appelez-nous:
Québec: 1-800-463-4722 (sans frais) (418) 657-2262
Montréal: 1-800-361-6808 (sans frais) (514) 522-3540

SA

214, avenue Saint-Sacrement Québec QC G1N 4M5
24, avenue Christophe-Columbo Suite 9087 Montréal QC H2J 4C2

Université du Québec
Télé-université
institution de formation à distance



Le premier ministre a profité de son passage à Davos en Suisse pour faire quelques descentes en ski. M. Trudeau participe aujourd'hui à un colloque international sur les affaires. Lundi, le premier ministre se rendra en Allemagne de l'Est.

La visite de Trudeau à Moscou perd de l'importance

DAVOS, Suisse (PC) — L'attitude de fermeté constante manifestée par Moscou rend la visite du premier ministre Pierre Elliott Trudeau, ou celle de tout autre dirigeant de l'Ouest, dans la capitale soviétique "plus justifiée que jamais", selon le ministre canadien des Affaires extérieures Allan MacEachen, mais la teneur même de ses propos tenus hier indique que cette rencontre souhaitée par le premier ministre canadien ne semble plus caractérisée par le même degré d'importance.

Jusqu'à ce jour, MacEachen et l'entourage du premier ministre avaient toujours souligné que la rencontre avec Moscou serait le point culminant de la

mission de paix, mais hier le ministre MacEachen a laissé entendre que la présente tournée pourrait se terminer dans quelques semaines sans un voyage à Moscou, bien que celui-ci est "très souhaité".

"Une telle visite cette année à Moscou aurait du mérite en soi, de dire M. MacEachen, mais serait différente de l'actuelle initiative de paix du premier ministre."

Tensions amoindries

Le ministre a notamment rappelé les propos de M. Trudeau avant son départ de Prague alors qu'il avait déclaré que les tensions Est-Ouest s'étaient quelque peu amoindries et que le monde vivait "dans une période d'espoir prudent au cours de laquelle la confiance peut commencer à se manifester".

Comme l'a déjà fait remarquer M. Trudeau, le ministre MacEachen estime que les Etats-Unis ont adouci le ton de leurs propos et souhaite que l'Union soviétique adopte la même attitude.

Ce "développement" tant attendu n'est pas en voie de se produire cependant si l'on se rapporte aux déclarations émises à l'agence Tass plus tôt cette semaine par le numéro un soviétique

Youri Andropov, qui voit dans l'attitude conciliante des Américains une "volte-face politique" en regard des élections présidentielles.

Entre-temps, le premier ministre Trudeau et son fils Sacha, âgé de 10 ans, ont pris d'assaut les pentes de ski de la région de Davos, profitant ainsi d'un congé de trois jours durant son périple dans trois pays du pacte de Varsovie.

Hommes d'affaires

Son seul engagement officiel se déroulera aujourd'hui alors que le premier ministre canadien prendra la parole devant quelque 600 leaders du monde international des affaires réunis en congrès à Davos. M. MacEachen et le ministre au Commerce extérieur, Gerald Regan, dirigent

d'ailleurs une délégation de 17 importants hommes d'affaires canadiens participant à ce congrès.

Les dirigeants de la Turquie, du Portugal et de la Malaisie seront présents mais aucun entretien particulier n'est prévu avec le premier ministre canadien.

Par ailleurs, le premier ministre et son entourage analysent

de façon positive les deux jours de rencontres en Tchécoslovaquie entre M. Trudeau, le président Gustav Husak et le ministre aux Affaires extérieures Brouslav Choupek.

Le premier ministre affirme notamment avoir obtenu l'appui des Tchèques en prévision des pourparlers de Vienne, le 16 mars prochain.

Le dépôt des lettres de Brian Mulroney n'a pas eu l'effet escompté

OTTAWA (D'après PC) — Le dépôt aux Communes de la correspondance de l'ex-président de l'Iron Ore, M. Brian Mulroney, avec le ministre des Finances n'a pas, semble-t-il, eu l'effet dévastateur escompté par le ministre Marc Lalonde sur la crédibilité du chef conservateur.

Le contenu de ces lettres, couvrant la période entre le mois de janvier 1982 et le 25 janvier 1983, a été rendu public à la suite d'un engagement pris devant le Parlement par le ministre Lalonde, mardi, au cours de la période des questions.

L'existence de cette correspondance a été connue lorsque le chef de l'Opposition, M. Brian Mulroney, a remis en question le jugement du ministre des Finances sur la situation économique et les analyses du Conference Board du Canada.

M. Lalonde a alors répliqué à son interlocuteur: "Son intervention en faveur des chômeurs serait un peu plus sérieuse et crédible si, lorsque nous avons établi le dernier budget, le député (Brian Mulroney) nous avait présenté des idées différentes de celles qui me sont venues de

Les gens d'affaires parlent plus de dollars que de paix

DAVOS, Suisse (PC) — D'importants gens d'affaires ont fait écho, hier, aux appels de M. Trudeau en faveur d'un renouveau de confiance, mais en parlant de dollars plus que de paix mondiale.

Ces hommes d'affaires, qui font partie de la délégation canadienne à une réunion annuelle de gestionnaires dans ce pittoresque centre de ski, veulent rétablir la confiance du monde international des affaires au Canada et promouvoir nos exportations.

Nous avons à reprendre du terrain perdu, a déclaré M. Rowland Frazee, président du conseil d'administration de la Banque royale du Canada.

Il faisait allusion à l'idée que l'on a de l'Agence d'examen des investissements étrangers et du programme fédéral de l'énergie.

M. Frazee a ajouté que si ces mesures n'ont guère été amendées, on les juge désormais moins sévèrement.

Les agents commerciaux s'efforcent depuis 18 mois de convaincre l'étranger que l'agence a simplifié ses procédures.

Le président du conseil d'administration de la Banque de Montréal, M. William Mulholland, a déclaré que l'économie canadienne était revenue au point où elle en était avant la récession. Il a ajouté que le Canada avait été mal traité par la presse internationale au sujet des investissements étrangers.

M. Trudeau doit s'adresser aujourd'hui aux délégués. Hier, le ministre des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, a parlé du redressement de l'économie canadienne en mettant ses auditeurs en garde contre le protectionnisme et en préconisant la formation d'une agence qui veillerait au libre-échange.

Le Canada est actuellement menacé d'une baisse de 40 pour 100 de ses exportations de pâte et de papier vers les pays de la Communauté économique européenne.

M. MacEachen a aussi dit que le redressement économique était menacé par le déficit de \$200 milliards des Etats-Unis. Le ministre a ajouté que le Canada avait perdu de sa compétitivité économique en Europe et au Japon à cause de la plus-value du dollar américain.

NON... NON... VOUS NE REVEZ PAS PICK-UP NISSAN 1984

à partir de **6949\$** seulement (Transport et préparation en sus)

PRIX DE FLOTTE disponible POUR COMMERCANTS

LOCATION A LONG TERME LE CENTRE DU PICK-UP ECONOMIQUE A QUEBEC

ste 1 Foy NISSAN

2060, boul. Charest ouest
681-7371

GARAGE RECOMMANDÉ
CAA
ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUEBEC

MESSAGE AUX AUTOMOBILISTES

Propriétaires de toutes marques de véhicules

Notre équipe d'expérience vous offre:

UN SERVICE DE MECANIQUE GENERALE plus CLIMATISATION - NETTOYAGE INTERIEUR ET EXTERIEUR - ANTI-ROUILLE - DECORATIONS

TAUX HORAIRE: 24\$

D.L.M. INC.

80, Dorchester sud (anciens locaux de J.D.) - 522-3275

COMPLEXE PLACE JACQUES-CARTIER (bibliothèque de Québec)

BUREAUX A LOUER

jusqu'à 20.000 pi. ca. sur un même plancher

Venez vous installer dans un édifice de prestige, au centre-ville de Québec.

Renseignements: **525-4931**

L'excellence et la tranquillité...

Le Plateau de Sillery

32 maisons en rangée

ATTENTION Nos bureaux sont situés au 1400, rue Maguire, Sillery

● situé rue Plaza, voisin de Sillery Plaza
● insonorisation garantie
● site complètement boisé
● prix à partir de 69 500\$

LOUIS CHALIFOUR: 681-6211 - aux heures de bureau architecte
651-5534 - les soirs et fin de semaine

TRAITEMENT DE TEXTE

FRANCINE ST-PIERRE inc.

Pour répondre à une demande sans cesse croissante de nos services et pour offrir en cours de formation une expertise accumulée depuis plus de quatre ans en traitement de texte.

NOUS DÉMÉNAGEONS:

au 871, chemin St-Louis (Édifice de la Sun Life)
Québec (Québec) G1S 1C1
Tél.: (418) 687-4512
A compter du 30 janvier 1984

Nous augmentons nos capacités de production en traitement de texte

- machines additionnelles AES et Micom
- bientôt un service sur micro-ordinateurs IBM - PC

Nous créons un centre de formation et de perfectionnement en traitement de texte

Nous augmentons, par le fait même, notre capacité de placement de personnel spécialisé.

Madame Francine St-Pierre a obtenu le titre de "Femme d'affaires 1983" de la région 03 et le prix "Excellence en affaires" décerné par la Banque fédérale de développement et a été nommée directrice au Conseil d'administration du Bureau d'Éthique Commerciale.

SOLDE BI-ANNUEL

à compter de mardi le 3 janvier réductions jusqu'à 60%

SOLDE BI-ANNUEL

Dernière journée

LA GALERIE DU MEUBLE

Contemporain, 18, rue Courcellette Traditionnel, 1299, boul. Charest O. Les Galeries de la Capitale, Québec 681-0171

Baril satisfait de toute l'équipe péquiste

par Michel CORBEIL

Pour tout dire, le député péquiste Gilles Baril se montre content du gouvernement, de ses collègues et de sa propre performance.

Avec un peu plus de la moitié de son mandat d'écoulée, c'est l'évaluation tirée par le jeune élu de la circonscription de Rouyn-Noranda / Témiscamingue.

A la remarque qu'il n'est pas le plus entendu des 122 députés aux débats de l'Assemblée nationale, M. Baril a glissé simplement: "Je suis un gars de terrain, un gars d'action".

Rencontré à son bureau de la colline parlementaire, il a notamment fait savoir qu'il est "très heureux de ses contributions" au dossier de la jeunesse: "Premièrement, je suis heureux d'avoir aidé au lancement du Sommet québécois de la jeunesse (tenu à Québec, au mois d'août).

"De plus, j'ai toujours été opposé à la création d'un ministère de la Jeunesse (qui constituerait un ghetto, à ses yeux). J'avais plutôt fait la suggestion de créer une structure légère rattachée au bureau du premier ministre."

Ce qui a été fait avec la mise sur pied du Secrétariat à la jeunesse qui relève justement du premier ministre René Lévesque, a-t-il constaté. "Et ce qui est important, a-t-il ajouté, c'est que M. Lévesque a beaucoup à cœur ce dossier".

Pour lui, il y a lieu d'être satisfait du déroulement du dossier jeunesse. Mais pas des résultats encore, a-t-il nuancé. Il faut attendre, ce n'est pas facile. Nous sommes embourbés dans des mécanismes de toutes sortes. Il faut permettre la formation des jeunes — par des bourses d'affaires, par exemple — sans les embourber dans la paperasse et des exigences qui n'en finissent plus".

Une clientèle à chercher

Quel accueil les "collègues" réservent-ils au plus jeune député de l'Assemblée nationale? "C'est un parti ouvert", a répondu di-

plomatiquement M. Baril. Auparavant, il a cependant signalé: "S'il y en a qui prennent à la légère, il se trouvera des jeunes pour les prendre à la légère".

Il est au Parti québécois pour y rester, faut-il comprendre. "C'est évident que je me représenterai. Je me suis lancé en politique pour la question nationale, faire un comté fort et pour le dossier des jeunes". Dans les trois cas, il resterait du travail à faire et il n'a pas l'intention d'être absent des débats, a-t-il laissé entendre.

Près de trois ans après son élection, il demeure toujours préoccupé par le thème de la souveraineté. A cet égard, il a relevé que le référendum perdu de 1980 a suscité la nécessité "de refaire un discours sur le pays. S'il n'est pas appuyé par des concepts concrets, le mot "indépendance" sera "folklorisé" par nos adversaires".

Plus significatif, il a noté que le grand défi de son parti, "c'est cependant de faire entrer en grand nombre les jeunes. Ils ont toujours fait la force du parti, mais en ce moment, il y en a très peu. Les nouvelles valeurs, les nouvelles idées, il faut les intégrer", a-t-il plaidé, en tapant du poing sur son bureau.

"Sa conception indépendantiste le met-elle en contradiction avec les ministres Rodrigue Biron et Yves Bérubé qui ont avancé que la souveraineté pourrait ne pas faire l'objet de la prochaine élection? "Je ne veux pas m'embarquer dans ce débat: c'est de la plomberie". Mais, le député âgé de 26 ans, a tenu à défendre les vertus de ses collègues. "Les journalistes ont mal saisi. L'expression de Bérubé, l'expression de Biron, c'est l'expression de certaines clientèles du PQ. Ce qu'ils disent est vrai, mais ils demeurent profondément souverainistes".



Le député Baril s'est dit heureux de ses contributions au dossier de la jeunesse.

Enregistrement d'un disque Le député s'attend à des critiques

par Michel CORBEIL

Le projet risque de lui valoir de prêter flanc à "certaines critiques", mais le député Baril persiste et signera un disque où il livrera ses messages rock.

Revenu récemment de ses vacances, le représentant de la circonscription de

Rouyn-Noranda / Témiscamingue a signalé lors d'une entrevue au SOLEIL que ce n'est pas une simple fuite qui lui fera renoncer à ses ambitions: "Que voulez-vous que je dise (au sujet de la fuite)?"

Sinon que, dans mon comté, l'accueil a été intéressant. Quant à (la réaction de) mes collègues, je ne les ai

presque pas vus depuis".

Mais rien ne saurait décourager le député âgé de 26 ans. "Je sais que j'ébranle les colonnes du temple en employant ce moyen."

Tout comme je suis conscient que j'attirerai certaines critiques de certaines personnes. Mais justement, ce sont les cri-

tiques de gens qui devraient rapporter certains courants (de la société).

"De toute façon, a-t-il laissé tomber, ce sera aux gens de décider en achetant ou non le microsillon. Moi, j'aurai réalisé un rêve!"

Soulignant l'importance de la musique dans sa vie, le député à l'Assemblée

nationale a lancé: "De toute façon j'ai toujours été un "rocker".

J'ai pas arrêté parce que je suis un politicien. C'est comme les députés qui continuent de jouer au tennis, une fois qu'ils sont élus".

Rock and rêve

Des séances d'enregistrement ont été

réalisées, d'autres restent à venir pour finaliser le produit, mais "Je rock and rêve" devrait sortir quelque part au printemps lors d'un lancement "dans mon comté".

La musique a été composée par Gerry Tanaka. Le texte a été "travaillé" avec Raoul Duguay à partir des réflexions du jeune élu. Est-ce que ce sera un "hit"?

Le disque a été "testé" (discreètement) dans deux disothèques durant la période des Fêtes, a rapporté l'aide de camp du député, M. Sylvain Vaugois. "Si tu sors un "beat" in-

teressant, si en plus c'est fait par un député, les gens seront portés à écouter", a estimé M. Vaugois.

Le contenu ne s'adressera pas aux jeunes, mais à la société, a tenu à corriger M. Baril. "Je n'ai pas à parler aux jeunes, je suis un jeune, s'est-il exclamé. J'ai des choses à dire à la société. Aux gens de juger".

"Je fais un disque parce que je suis né à l'ère des communications instantanées: ce sera un livre pour les oreilles", a signifié le politicien qui trouve juste le surnom de "Rocky Baril" qu'un éditeur lui a donné.

Don d'organes: Monique Bégin lance un appel

OTTAWA (d'après PC) — La ministre fédérale de la Santé Monique Bégin a lancé un appel hier au nom d'un bébé de huit mois qui a besoin d'une transplantation du foie.

Eric Middleton, de Windsor en Ontario,


souffre d'une maladie rare et fatale du foie. Il est présentement à l'hôpital de l'université du Minnesota alors que les recherches pour trouver un donneur compatible se poursuivent.

Mme Bégin a orienté sa demande expressément envers les parents dont le jeune enfant vient de mourir.

Un appel semblable a été lancé aux Américains cette semaine par M. Paul Robinson, ambassadeur des Etats-Unis au Canada.

Mme Bégin a également indiqué que son ministère envisageait de publier de l'information sur le don d'organes.

ADHOC
F L U S
POUR DES COURS DE TRAITEMENTS DE TEXTES
220, Grande-Allée est, suite 360, G1R 2J1
524-8319



Oui mon Colonel!

Rabais qui réchauffent le coeur!

Rabais de 1,40\$ sur la Boîte économique (pour 3 à 5 personnes) de 9 morceaux de Poulet Frit à la Kentucky. Ord.: 7,15\$ Seulement: 5,75\$

Vous pouvez échanger ce bon à votre Villa du Poulet jusqu'au 5 février 1984.

La Villa du Poulet

Rabais de 2,10\$ sur le Souci (pour 5 à 7 personnes) de 15 morceaux de Poulet Frit à la Kentucky. Ord.: 10,85\$ Seulement: 8,75\$

Vous pouvez échanger ce bon à votre Villa du Poulet jusqu'au 5 février 1984.

La Villa du Poulet

Les comptoirs parfums et beauté Jean Coutu

...à des prix de toute beauté

MARCELLE

SPÉCIAUX D'HIVER

Crème nettoyante, 400 ml: 6³⁹\$

Lotion rafraichissante, 450 ml: 4⁹⁷\$

Crème de nuit, 110 ml: 5¹⁹\$

HOUBIGANT

Alyssa Ashley Musk
Offre prime

Une lotion Mains & Corps, 220 ml, avec tout achat de 6\$ et plus de produits. Egalement disponible, en quantité limitée les spéciaux de janvier à 3⁸⁹\$ de Chantilly & Monsieur Houbigant Musk.

REVLON

Vernis à ongles
couleurs au choix: 2⁷⁹\$ ch.

Dissolvant
225 ml: 2³⁹\$

Place Fleur de Lys Carrefour Les Saules 2175, boul. Ste-Anne

Place des Quatre-Bourgeois 1455, chemin Ste-Foy

AVEC CE COUPON — EXPIRATION LE 3 FEVRIER

grand choix BOIS DE PLANCHER

- CHÊNE
- MERISIER
- ÉRABLE

N.B. En montre chêne en planche préfini.

LES PARQUETS DE LA CAPITALE INC.
651-4432 2405, Dalton (Parc Colbert), Ste-Foy
Heures d'affaires: 8h30 à 17h.

CLINIQUE BELLEMARE
LE CENTRE DU VERRE DE CONTACT
OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR ENR.
UNE SEULE ADRESSE À QUÉBEC
350, boul. Charest est
522-3924
Stationnement gratuit

LOCAL COMMERCIAL
pour bureaux ou autre commerce

Face au Colisée, chauffé, air climatisé, facile d'accès, stationnement.

Le jour: 522-2084

PHARM-ESCOMPTEES. JEAN COUTU
C'est tellement mieux... c'est bien évident!

La neige cause un accident mortel

par **Andrée ROY**

Il n'est tombé que 9,8 cm de neige sur la région de Québec au cours de la journée d'hier. Mais ce fut suffisant pour causer un peu partout une épidémie d'accidents de la route, dont un tragédie mortelle attribuable à la chaussée glissante.

L'accident est survenu vers 16h45 sur la route 20 ouest, à la hauteur de Saint-Romuald. Il a causé la mort d'un habitant de la Rive-Sud. Celui-ci conduisait une voiture qui, pour des raisons encore inconnues de la Sûreté du Québec, est entrée en collision avec un autre véhicule roulant également en direction ouest.

La SQ de Saint-Romuald a dû se rendre, tout au long de la journée mais plus particulièrement aux heures de pointe du matin et du soir, sur les lieux de plusieurs accrochages spectaculaires. Ainsi, entre 9h et 10h, un carambolage impliquant une quinzaine de voitures s'est produit à l'entrée du pont Pierre-Laporte, sans causer toutefois de blessures sérieuses. Presque simultanément, plus loin sur le même pont, deux fardiers entraînaient également en collision. Entre

7h45 et 23h, la SQ de Saint-Romuald relevait entre 25 et 30 accrochages dus au manque d'abrasifs déversés sur les routes de la circonscription de Lévis.

Pour sa part, la Sûreté du Québec, détachement Québec-Métro, rapportait, à partir de l'heure du souper, trois accidents sur l'autoroute Henri-IV, trois autres sur l'autoroute de la Capitale, un sur le pont Pierre-Laporte et un sur le chemin du tour du lac Saint-Augustin, près du chemin de La Butte, du côté nord, attribuables eux aussi à la pellicule de neige et de glace qui couvrait la chaussée.

Entre 13h30 et 17h15, huit accrochages se sont produits dans les limites de Lévis. Les sûretés municipales de Québec et de Beauport notaient elles aussi un nombre plus élevé que d'habitudes d'accidents routiers, qui n'ont heureusement pas causé de blessés. A Québec, l'officier de service estimait que, malgré l'épandage de sel dans les rues de la ville, les citoyens qui sortaient du travail ou qui allaient magasiner étaient plus souvent qu'autrement, en pareil cas, victimes de leur impatience et du manque d'expérience de conduite sur chaussée glissante.

Québec

Un chien fait fuir les voleurs d'une épicerie

par **Andrée ROY**

La propriétaire de l'épicerie Robitaille, au 399, 2e Rue à Québec, se félicite actuellement d'avoir investi dans l'achat de son chien. Ce dernier lui a permis hier après-midi de sauver le contenu de sa caisse convoitée par un jeune voleur.

Vers 13h, un homme dans la vingtaine, non masqué mais armé d'un couteau, pénétrait dans l'épicerie et exigeait les recettes du commerce. La propriétaire ordonna "Attaque!" à son chien. Mais avant que celui-ci ait pu sauter sur l'agresseur, ce dernier s'enfuyait sans demander son reste.

A L'Islet-sur-Mer

Un citoyen de L'Islet-sur-Mer, dans le Bas-du-Fleuve, a été moins chanceux jeudi soir. Il a dû être soigné au CLSC de Saint-Jean-Port-Joli après avoir tenté de maîtriser deux cambrioleurs. L'homme sortait de sa demeure, vers 20h30

jeudi, quand deux individus le forcèrent à réintégrer son domicile. Molesté, il entendit ses agresseurs exiger "Dis-nous où est ta cachette d'argent!"

Persistant à leur répondre qu'il n'avait pas semblable cachette, la victime, s'en prit à un de ses détousseurs, mais fut promptement assommée. Faute de trouver le butin convoité, les deux apaches, qui étaient armés, s'enfuyaient finalement avec le portefeuille du citoyen, soit une somme d'environ \$150. Ligotée, la victime de ce vol avec violence ne réussissait que vers 4h30 du matin à se libérer et alerter les policiers. L'enquête sur cette affaire n'a encore rien donné.

Jusqu'à samedi prochain
seulement:
DU NETTOYAGE

2 POUR 1

Deux vêtements identiques
pour le prix d'un seul.
Même qualité exceptionnelle.

Service de livraison à domicile, de 8h à 18h. \$0.25, quel que soit le montant facture.

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ
AVEC VOTRE NETTOYAGE

**ROBES
ORDINAIRES**
Rég. 5,75\$

2 pour 5,75\$

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 4 FÉVRIER 1984
pour un maximum de 10 robes

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ
AVEC VOTRE NETTOYAGE

**PANTALONS OU
JUPES ORDINAIRES**
(sans plis)
Rég. 3,25\$

2 pour 3,25\$

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 4 FÉVRIER 1984
pour un maximum de 20 vêtements

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ
AVEC VOTRE NETTOYAGE

**CAGOULES DE SKI
(Anoraks)**
Rég. 6,20\$

2 pour 6,20\$

Cagoule en duvet - 3\$ additionnels
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 4 FÉVRIER 1984
pour un maximum de 10 cagoules

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ
AVEC VOTRE NETTOYAGE

OREILLERS
les plumes sont nettoyées, désinfectées,
désodorisées, recouvertes d'un couil neuf
Rég. 12\$

2 pour 12\$

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 4 FÉVRIER 1984
pour un maximum de 10 oreillers

*Teinturerie
Française*

524-4686

1480, de la Canadienne, Québec,
1029, rue Cartier, Québec,
1003, route de l'Eglise, Ste-Foy.

*teinturerie
QUÉBEC*

529-8491

155, boul. Wilfrid-Hamel, Québec,
5350, Henri-Bourassa, Charlesbourg,
Place Fleur-de-Lys (entree no 2),
1550, boul. Chauveau, Ste-Foy

Deltanet

1345, chemin Ste-Foy, St-Sacrement,
Plaza Laval, Ste-Foy,
7185, Henri-Bourassa, Charlesbourg,
Chez les Provisoir participants.

**BOIS / MATÉRIAUX
DE CONSTRUCTION**

Faites-nous connaître vos quantités, nous vous ferons connaître nos prix.

BOMAT Inc.

EXPERT EN APPROVISIONNEMENT
1212, ch. Industriel, Bernières
831-4848

SPÉCIAUX-SUÈDE

Procédé de nettoyage exclusif



Jusqu'à 40% de rabais

Ce coupon doit être présenté avec votre nettoyage

MANTEAUX DE SUÈDE LONGS 19,99 \$
MANTEAUX DE SUÈDE TROIS-QUARTS ... 17,99 \$
VESTES DE SUÈDE 13,99 \$

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 4 FÉVRIER 1984
pour un maximum de 5 vêtements

Peau de porc, imperméabilisation nécessaire — 3\$ additionnels

**grande
ouverture**

nouveau magasin de meubles

le 1^{er} février

profitez de réductions importantes

M MEUBLES
Jacques Gaulin

2158, boul. Charest ouest, Parc Jean-Talon nord, Ste-Foy — Tél.: 681-8106

**VENTE
de JANVIER**

TISSUS IMPORTÉS SEULEMENT

40% DE REDUCTION
SUR TOUS LES TISSUS
EN MAGASIN
(sauf les doublures)

25% SUR
L'ULTRA-SUEDE

Toutes les cartes de crédit acceptées - Stationnement facile

LOEWIG

52, côte de la Fabrique, Québec — Tél.: 692-2263
Heures d'affaires: de 9h30 à 17h30

BOUGIE

GRATOUILLE



PETRO CANADA
ca nous appartient

EN VENTE LE 28 JANVIER

• de midi à 17 h, dans les centres commerciaux
• de 18 h à minuit de porte en porte et dans les stations de Pétro Canada

Contribuez généreusement au financement du Carnaval

NOMBREUX PRIX À GAGNER, dont:

- 1- Prix de \$25 000
- 2- 1 voyage pour 2 personnes à Paris, gracieuseté de Voyages en Liberté Inc., Wardair et le Carnaval de Québec.
- 3- De nombreux prix en argent de \$500 et \$1 000
- 4- Prix instantanés de \$10 à \$10 000.

Les radiographies ne décèlent rien dans l'organisme de Richard Brillon

par Louise LEMIEUX

Eh bien non! Il n'y avait ni sac de plastique, ni papier aluminium, ni PCP dans l'estomac et l'intestin de Richard Brillon.

A la suite du résultat des radiographies, la Couronne a réduit l'accusation de possession en vue de

Recherches infructueuses

SAINT-LEONARD, N.-B. (d'après PC) — Les recherches pour retrouver Gilda Bouton, âgée de 35 ans, mère de trois enfants, disparue mercredi, ont échoué hier.

Le caporal Rick Daigle a dit que trois détachements de la GRC et dix-huit volontaires avaient cherché en vain. Un hélicoptère a été retenu au sol par le mauvais temps.

"Nous n'avons aucune explication raisonnable pour sa disparition", a dit M. Daigle. On a vu pour la dernière fois mercredi, marchant près de sa maison, Mme Bouton, de Sainte-Anne-de-Madawaska.

trafic à possession simple de PCP contre le jeune homme de Sainte-Foy.

Arrêté au volant de sa voiture dans la nuit de lundi à mardi, le jeune homme aurait avalé, au poste de police, quatre petits paquets qui auraient pu contenir du PCP, une drogue hallucinogène, aux effets rapides et forts.

Craignant pour sa santé, son avocat, Me Gilles Carneau, a convaincu son client de passer des examens médicaux. La présence de Brillon à l'urgence du CHUL a causé tout un émoi, car il est rare que les prévenus acceptent de tels examens médicaux.

Le jeune homme en est sorti gagnant puisque les tests négatifs ont décidé la Couronne à réduire l'accusation.

Le jeune Brillon a nié sa culpabilité à l'accusation réduite. Son procès a été fixé en mars. En attendant, il a retrouvé sa liberté moyennant certaines conditions: habiter chez son père, respecter le couvre-feu entre 23h et 7h.



Le Soleil, Gilles Lafond
Brillon cachait son visage aux photographes. Le jeune homme était accusé de possession en vue de trafic de drogues.

Construction d'un collecteur d'égout La firme Beaver et la CUQ promettent d'attendre la décision du juge St-Hilaire

par Louise LEMIEUX

La firme Beaver Underground Structures et la CUQ ont promis d'attendre la décision du juge Gilles Saint-Hilaire avant de commencer les travaux de construction du collecteur d'égout entre le boulevard Champlain et le boulevard Chaudière. Et cela, même si l'injonction provisoire qui les frappe prend fin aujourd'hui.

La plus proche rivale de Beaver dans cet appel d'offres de la CUQ, la firme Spino Construction, réclame une injonction interlocutoire afin de "geler" les travaux, jusqu'à ce que le tribunal décide de la validité du contrat accordé à la Beaver.

La Spino, dont la soumission s'élevait à \$14 millions, estime illégale la soumission de \$12,9 millions de la Beaver, parce que cette dernière a modifié quatre éléments des plans et devis de la CUQ.

"La CUQ n'aurait jamais dû considérer la soumission présentée par la Beaver. Cette compagnie prétend faire des économies de \$1,4 million. Mais qui dit que nous n'aurions pas pu faire mieux puisque

nous n'avons pas soumissionné sur les mêmes éléments?", a plaidé l'avocat de la Spino, Me Pierre Jolin.

Dans sa soumission, la Beaver prévoyait une façon différente des plans de la CUQ de soutenir le tunnel abritant le collecteur.

Ces modifications sont mineures et ne changent en rien l'ensemble des plans des ingénieurs de la CUQ, ont plaidé de leur côté les avocats de la CUQ et de la Beaver, Me Edouard Martin et Me Pierre Cimon.

L'argument de la Spino ne tient pas, selon eux, parce que "rien n'empêche un soumissionnaire de

changer la méthode de travail, si on arrive au même résultat que les plans et devis". "Que vaut le mécanisme de soumissions si on ne peut choisir sa méthode de travail", s'est demandé Me Martin.

Quant au préjudice causé à la Spino par l'octroi du contrat à la Beaver, les avocats Martin et Cimon estiment qu'il n'est pas plus grave que celui que subissent 11 autres firmes perdantes.

Le juge Saint-Hilaire doit rendre sa décision la semaine prochaine. Les travaux ont déjà deux semaines de retard sur l'échéancier prévu.

Vendredi, Marchessault connaîtra sa sentence

MONTREAL (d'après PC) — L'ex-chef de la section des stupéfiants de la police de la Communauté ur-

baine de Montréal (CUM), Henri Marchessault, connaîtra, vendredi, sa sentence pour s'être livré en 1983 au trafic de dro-

gues. Au cours d'un procès devant juge et jury, le prévenu avait été reconnu coupable en novembre d'avoir fait le trafic de 28 kilos de haschisch et de 184 grammes de cocaïne.

Le juge Gerald Ryan, de la cour supérieure du Québec, fera alors connaître la peine d'emprisonnement imposée à l'ex-policier de 45 ans qui, menottes aux poings, a quitté, larmes à l'oeil, la salle d'audiences du palais de justice, hier, après avoir assisté pendant toute la journée aux représentations pré-sententielles.

Son avocat, Me Gabriel Lapointe, a réclamé la clémence de la cour et suggéré d'imposer à son client deux ans moins un jour de prison (ce qui lui permettra de demeurer dans un pénitencier du Québec et de "rester dans son pays"), accompagné de travaux communautaires. L'ex-policier, a dit son avocat qui s'efforçait de retenir ses émotions, est un "homme malade", profondément marqué par sa grave erreur.

ADHOC

POUR DU TRAVAIL DE SECRÉTARIAT SPÉCIALISÉ

220, Grande-Allée est. suite 360, G1R 2J1
524-8319

Weekend
Evasion
à l'Hôtel

ECONOMISEZ
50% SUR LE
TARIF

COURANT AU
LE CHATEAU
FRONTENAC
DE QUEBEC

Evadez-vous pour une joyeuse fin de semaine et économisez. Du 21 octobre 1983 au 29 avril 1984, vous bénéficiez d'une économie appréciable en couchant à notre hôtel le vendredi et/ou le samedi et même le dimanche, si vous désirez prolonger votre séjour.

Ce rabais spécial s'applique à toutes les chambres et suites. Un ou deux enfants de 14 ans ou moins seront logés gratuitement s'ils partagent la chambre d'un adulte.

On doit réserver au moins 48 heures à l'avance. Adressez-vous à votre agent de voyages ou composez sans frais 1-800-268-9420.

*sauf durant le Carnaval.

On ne peut appliquer ce rabais aux tarifs déjà réduits. Réservez-vous sur nos tarifs de groupe.

CP Hôtels Le Château Frontenac
1, rue de Carrières Québec, Québec, G1R 4P2

Des amis...bien placés.
CP Hôtels

NOUVEAU SERVICE

Service de contrôle et maintien du poids offert par

HELENE PELLETIER

diététiste professionnelle

CENTRE CHIROPRAQUE DES ERABLES
1584, chemin St-Louis, Sillery - 527-3458

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE
BELLEMARE ET LAFOND

Dr Fernand Bellemare, M.D. C.S.P.Q. et
Dr Gilles Lafond, M.D. C.S.P.Q., F.R.C.S (C)

OPHTALMOLOGISTES

Maladies des yeux, examen de la vue.
Verres de contact.

320, rue Saint-Joseph est, Québec
Complexe bibliothèque de Québec,
Place Jacques-Cartier
529-9411

NOUVEAU REER !!!

AUCUNS FRAIS
● d'établissement ● annuel
● de réévaluation ni de transfert

RENDEZ VOTRE REER INSAISSABLE

Seule une compagnie d'assurance peut le faire.

● ANALYSE GRATUITE DE VOTRE REER ● TRANSFERTS GRATUITS ● TAUX GARANTIS 30 JOURS PENDANT TRANSFERTS.

9 1/4 % 1 AN	9 3/4 % 2 ANS	10 1/2 % 3 ANS	10 3/4 % 4 ANS	11 % 5 ANS
11 1/4 % 6 ANS	11 1/4 % 7 ANS	11 1/4 % 8 ANS	11 3/8 % 9 ANS	11 3/8 % 10 ANS

INTÉRÊT SIMPLE OU COMPOSÉ GARANTI, AU CHOIX
(% à % supplémentaires sur gros transferts)

Yves Jugan & Associés Inc.

COURTIERS D'ASSURANCE-VIE
2872, La Promenade
Ste-Foy, P.Q. G1W 2J1
(418) 651-3951

NOUS VOUS DONNONS L'ASSURANCE DU BON PRODUIT

POURQUOI PAYER PLUS?

Une assurance-vie à capital et primes garantis qui se renouvelle automatiquement à chaque 10 ans jusqu'à 70 ans. (âge ou les gens ont rarement besoin d'assurance-vie) la police est toutefois transformable en vie entière jusqu'à 65 ans.

Montant d'assurance: 300 000\$

Âge à la souscription	Prime annuelle
30 ans	\$ 348
40 ans	672
50 ans	1 389
60 ans	3 552

Taux non-fumeur; taux spéciaux pour montants plus élevés.

Communiquez avec nous:

camil aubin inc.
Courtage et analyse de polices d'assurance-vie
Planification fiscale et successorale
2835, de la Promenade, Ste-Foy - Tél.: 651-2322

le EAGLE PC

SPECIAL
D'OUVERTURE

au 104, route Kennedy, Lévis
SEULEMENT

Disquettes
ORMIC

s/d - s/c
GARANTIES 5 ANS 19,95\$
sans condition
(10 disquettes incluant boîte de plastique)

Quantité limitée à 10 disquettes par client.
Spécial en vigueur le mercredi 1er février
1984 seulement.

ORMIC

Le nouveau Eagle PC marie la haute durabilité du matériel Eagle aux logiciels pratiques, créant ainsi un système complet et compact, facile d'utilisation.

CENTRE DE MICRO-ORDINATEURS

999, de Bourgogne, Sainte-Foy LEVIS (OUVERTURE: 1er FEVRIER 1984)
Tél.: (418) 659-3858 104, route Kennedy

Succursales: Chicoutimi, Rimouski, Trois-Rivières

LES POÊLES À COMBUSTION CONTRÔLÉE:

F.-X. DROLET INC.

"LE SCIEUR"

"LE GODENDARD"

PLUS DE 10 MODÈLES EN MONTRE

Plus que jamais maître de l'ambiance avec des poêles dont la conception et la fabrication répondent aux normes les plus rigoureuses de qualité et de performance.

- Garantie de 5 ans contre tout défaut de fabrication.
- Admissibles au programme canadien de remplacement du pétrole.
- Livraison gratuite.
- Vaste choix d'accessoires optionnels; Conseillers d'expérience sur place.

Nap. Boily INC.

4094, boul. Ste-Anne (face au magasin de meubles) Tél.: 667-7851

Quincaillerie **RO-na**

Policiers de Charlesbourg La plainte des frères Blais en délibéré

par Michel TRUCHON

Au terme de trois journées d'enquête consacrées à entendre plus de 30 témoins, le juge Raymond Boily et le commissaire Réjean Breault, de la Commission de police, ont pris en délibéré la plainte de deux jeunes citoyens de Charlesbourg qui ont affirmé que six membres du service de police de cette ville avaient outrepassé leurs droits lors d'une interception en avril dernier.

Neuf autres policiers sont venus, hier, raconter le détail des événements du 8 avril 1983, leur témoignage venant ajouter encore plus de contradictions sur la version des frères Gilles et Mario Blais.

Les commissaires devront décider si le caporal Jacques Ouellet a utilisé plus que la force nécessaire en se servant d'une matraque pour briser une vitre de la voiture des Blais afin de les forcer à en sortir.

Les policiers ont presque tous raconté qu'à ce moment, les deux jeunes hommes étaient suspects dans une affaire de voies de fait et qu'on les avait arrêtés. Or, les rapports diffèrent quant aux motifs du bris de la vitre, alors qu'à certains endroits on se contente de dire que les jeunes gens refusaient de s'identifier.

Mario Blais a déploré avoir été soumis à une fouille en règle, à nu. Des témoignages, il ressort que c'était son frère qui était le principal suspect dans l'affaire de la bagarre et qu'il n'a pas été fouillé, lui.

Le directeur par intérim de la police de Charlesbourg, M. Robert Pagé, a précisé que depuis le dépôt de la plainte devant la Commission de police, les agents doivent remplir avec soin leur rapport d'activités quotidiennes. M. Pagé a également affirmé que la formule dégageant la ville de toute responsabilité dans le cas d'une voiture remisée existait depuis une vingtaine d'années. C'est le refus du propriétaire de la voiture de signer ce document qui a notamment entraîné un retard dans la remise de la "Nova" aux Blais.

Soulignant qu'il n'existait pas d'instructions précises concernant les cas où quelqu'un résiste à son arrestation et les cas de fouille, le directeur Pagé a ajouté qu'il n'avait rien à reprocher au caporal Ouellet concernant les incidents d'avril.

L'enquêteur chargé de l'affaire, le détective Marcel Mallandain, a dit pour sa part qu'il n'y avait pas eu d'accusation portée contre Gilles Blais parce que la victime de la bagarre refusait de l'identifier. Le policier est d'ailleurs d'avis que c'est la victime, André Létourneau, qui semble être à l'origine de la bagarre et que sans son intervention il ne se serait rien produit, de sorte qu'aucune plainte n'aurait été portée à la commission.

André Létourneau, qui se trouve sur la Côte-Nord, n'a pu être assigné comme témoin. Son épouse a raconté que le 8 avril, il était revenu à la maison avec un oeil amoché. Sa mère, elle, a dit qu'en voyant son fils le lendemain, elle l'avait trouvé dans un état pitoyable. "Il n'avait pas

été flatté. Il était pas mal massacré..."

Quant aux photos de la victime, celles de la parade d'identification et celles de voiture des Blais, prises par la police, elles n'existent pas pour la simple et bonne raison que l'appareil utilisé était bloqué.

L'affaire de la voiture endommagée après les incidents, comme le soutiennent les frères Blais, n'a par ailleurs pas trouvé de réponse. Le sergent Laurent Giroux, cité dans la plainte et qui n'a jamais été en contact avec les deux jeunes gens, a bien vu qu'elle était endommagée, mais il s'agissait des dégâts que tout le monde a reconnus. Le policier a même précisé qu'il avait recommandé au garagiste de bloquer la fenêtre brisée avec une pellicule de plastique pour protéger l'intérieur des intempéries.

La "Nova" des Blais a passé plusieurs jours dans le garage de la centrale de police où, selon le directeur Pagé, elle n'était pas en sécurité puisque tout le monde peut y avoir accès.

La voiture aurait pu être remise à son propriétaire dès le lendemain des événements si la police n'avait pas émis un avis de 48 heures pour un examen mécanique au Bureau des véhicules automobiles.



Opération Orange: seule la neige a empêché un record

par André ROY

Heureusement que de bonnes chutes de neige ont rendu la chaussée glissante trois jours sur cinq, cette semaine! Sinon, l'Opération Orange déclenchée par la police de Québec pour sensibiliser les automobilistes à la sécurité des écoliers aurait fracassé des records en nombre d'infractions commises!

Pour la durée totale de l'opération, qui a débuté lundi matin et s'est terminée à 15h hier, les policiers ont interpellé 104 automobilistes coupables d'excès de vitesse dans les zones scolaires. Dans ce cas particulier, notons que toutes les personnes arrêtées roulaient toutes sans exception au moins deux fois plus vite que les 30 km/h permis dans ces zones. Ce qui signifie des amendes de \$60 à \$80 pour les contrevenants, en plus de la perte de trois points à leur dossier d'aptitude de conduite automobile.

Pour ce qui est de l'arrêt obligatoire qu'une automobile doit exécuter derrière ou face à un autobus d'écoliers arborant ses clignotants d'arrêt, 30 conducteurs ont omis de s'y conformer durant cette semaine, écopant donc d'une amende de \$200 et perdant neuf points à leur dossier.

La perte de 12 points au dossier d'un automobiliste entraîne automatiquement la révocation du permis de conduire. Pour en obtenir un nouveau, l'automobiliste peut être tenu par la Régie de l'assurance automobile de suivre un cours de conduite et de se soumettre aux examens d'aptitude de conduite de tout nouveau conducteur.

Le sergent André Tremblay, relationniste pour la police de Québec, estime que c'est l'enneigement de la chaussée qui a réduit le nombre d'infractions en regard de la vitesse permise dans les zones scolaires. Ainsi, lundi et hier, jours d'abondantes chutes de neige, les policiers n'ont interpellé que quatre personnes pour excès de vitesse. Mais mardi, il y en a eu 45, et 36 jeudi... Le sergent Tremblay croit que les statistiques auraient autrement bien dépassé les 160 excès de vitesse relevés en septembre lors de pareille opération, qui se répète deux fois l'an (à la rentrée des classes) depuis 1980.

Pour ce qui est de l'interdiction de croiser ou doubler un autobus d'écoliers signalant un arrêt (art. 390 du nouveau code de la route), il y a eu deux infractions de plus, cette semaine, qu'en septembre... bien que la vérification des policiers n'ait été faite que sur 1,484 arrêts et 58 circuits d'autobus au lieu des 1,867 arrêts et 72 circuits vérifiés en septembre!

À la suite de pareilles opérations, des suggestions sont faites aux autorités provinciales pour modifier le code de la route, les mesures de sécurité prévues, etc. "C'est à la suite de semblables interventions, cite pour exemple le sergent Tremblay, que l'amende prévue en regard de l'article 390 est passée de \$50 à \$200 avec les nouveaux règlements."

M. Tremblay se dit en désaccord avec la suggestion d'un animateur de radio qui, plus tôt cette semaine, voulait que la police ne fasse pas de publicité sur son opération; elle arrêterait ainsi plus de contrevenants. "Le but visé, ce n'est pas de ramasser le plus d'amendes possibles mais de faire penser aux gens que s'ils étaient moins pressés, ils risqueraient moins d'écraser un enfant, par exemple. Publiciser notre intervention nous permet d'atteindre cet objectif de sensibilisation", explique le sergent. Celui-ci croit que, souvent, les automobilistes pèchent par distraction en ce domaine.

Tentative de vol du dépôt d'argent du cégep de Ste-Foy

par Lucien LATULIPPE

Deux individus qui espéraient rafler le dépôt d'argent pour la banque du cégep de Sainte-Foy, jeudi, ont raté leur coup. Ils ont volé une camionnette qu'ils ont abandonnée non loin du collège.

La police de Sainte-Foy raconte qu'un employé d'entretien du cégep est monté dans une camionnette garée près de cette institution et qu'il s'est trouvé en face de deux "cagouleurs" dont l'un était armé d'un revolver. Il était environ 10h15.

L'un des voleurs aurait dit: "Donne nous l'argent!" Le plaignant leur fit comprendre qu'il ne transportait aucune somme d'argent. Réalisant qu'ils s'étaient fourvoyés, les "cagouleurs" lui ont dit de descendre et, à défaut de mieux, ils ont volé la camionnette pour l'abandonner quelques minutes plus tard.

L'enquête a révélé que le cégep avait l'habitude de confier à un employé le soin d'aller faire le dépôt à la banque, une fois par semaine, et ce, avec sa camionnette Econoline. À la suite de cette tentative de hold-up, c'est dorénavant un camion de la Brink's qui aura cette tâche, à la suggestion de la police de Sainte-Foy.

Garagiste volé

Un garagiste de Val-Bélair qui s'appretait à faire le dépôt d'argent de son commerce à la Caisse populaire de Val-Saint-Michel, jeudi soir, a été abordé par deux individus qui lui auraient soutiré environ \$700. Les deux voleurs étaient masqués et armés d'un fusil coupé. Ils se sont éloignés à pied. Le hold-up est survenu vers 22h. La Sûreté du Québec a dépêché plusieurs agents pour ratisser le secteur, mais à minuit, personne n'avait été arrêté.

ADHOC
F L U S E

POUR VOTRE CURRICULUM VITAE

220, Grande-Allée est. suite 360, G1R 2J1
524-8319

BUREAUX À LOUER

Multi-Centre de la Capitale
Charlesbourg

Avec service de secrétariat, salle de conférence tous frais inclus. Idéal pour médecin, notaire, avocat, comptable, courtier.

À partir de \$336.00 par mois

Information, demander:
Jean Thériault
627-5145 843-2460

DR RENE MARCHAND
O.D. & ASS.
OPTOMETRISTES

- Centrevision
Place Laurier - 653-6611
- Clinique d'optométrie St-Nicolas
Place Normandie 831-3631
- Cliniques d'optométrie Sears

Place Laurier 658-2121
Place Fleur de Lys 529-9861
Galeries Chagnon 833-4711

SOINS PROFESSIONNELS COMPLETS
• examen de l'oeil et de la vision • lunettes • verres de contact

Gravure
sur plaquette
pour signalisation et identification

- Gravure sur plastique, métal, Plexiglas
- Choix varié de couleurs pour plaques et gravures
- Choix de caractères — icônes — symboles
- Commandes téléphoniques
- De lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

Estampes-Ray
1985, avenue Maillat, Québec 667-1826

Bien manger, bien s'amuser et danser avec

EN VEDETTE
PIERRE BOUTET
musicien

AU PLAISIR DE VOUS SERVIR

Capacité: 545 personnes

Brasserie La Meunerie
1720, rue St-Michel, Sillery Réservations: 683-2578

FELICITATIONS à notre SUPER-CONSEILLER!

"Vendeur de l'année 1983", c'est tout un titre! M. Constant Delisle le mérite pleinement, par son travail, sa compétence et son dynamisme, il a su se hisser au premier rang des experts.

Nous vous conseillons vivement de le rencontrer pour votre prochain achat de voiture ou camion, il connaît son métier.

CONSTANT DELISLE

LOCATION A LONG TERME

ste1Foy
NISSAN
2060, boul. Charest Ouest
681-7371

Le bonhomme a 30 ans!
Vive le bonhomme!

... et vive La cuvée du bonhomme! Un Corbières V.D.Q.S. corsé et charnu, spécialement choisi pour souligner ce 30^e anniversaire du Carnaval de Québec.

Un vin rouge provenant des Pyrénées occidentales et qui charmera votre table...

... pour vous bien servir.

Offert dans toutes les succursales de la SAQ.

Prix SAQ: **5,95 \$** (750 ml)

La cuvée du bonhomme
CORBIÈRES
VINIFICATION DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
UN ROUGE
Produit et Fourni par Foy

Société des alcools du Québec

VENTE SEMI-ANNUELLE
10% à 50%
SUR TOUTE NOTRE MARCHANDISE EN MAGASIN

FINANCEMENT BANCAIRE DISPONIBLE

universdécor
Angle Henri IV et boulevard Hamel
820 St-Jean-Baptiste 872-2321

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Aude
Directeur de l'information:
Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Jacques Dumais

Les pluies acides et M. Reagan



paul lachance

Dans son discours de mercredi sur l'Etat de l'Union, le président Reagan a prononcé le mot Canada. Mais c'était pour lui signifier un nouveau refus d'entreprendre carrément la lutte contre les pluies acides. Un contentieux qui traîne depuis près de quatre ans et dont le règlement achoppe sur le puissant lobby des grands pollueurs américains.

Le président américain annonce qu'il va quadrupler les fonds alloués à la recherche sur ce fléau tout en signifiant qu'il n'est pas encore prêt à lancer un programme pour le combattre directement.

Ainsi, pendant que, du côté américain, la science se déclare incapable de conclure, qu'on constate les ravages mais qu'on piétine sur les solutions, le Canada, par contre, est convaincu, sur la foi de nombreux rapports, que la preuve scientifique est suffisante, qu'elle relie clairement la cause à l'effet et qu'il est temps de faire diligence avant que ne survienne le pire. A quoi tiennent donc ces troubles paradoxes.

Les deux pays étaient d'accord quand il s'agissait d'annoncer des intentions, d'établir des programmes. Mais la bonne volonté américaine n'a pas tardé à traîner de la patte sitôt Ronald Reagan arrivé au pouvoir. Son administration, dont on connaît la grande complaisance envers les grandes entreprises, a commencé d'afficher une grande indolence vis-à-vis d'un programme requérant le concours monétaire de ces entreprises.

Le lobby appuyant de son énorme poids, on a commencé d'alléguer que la preuve était plus ardue que prévu. Impossible de trancher, de distribuer des torts et des responsabilités. Il était préférable de ne pas bouger tant que les preuves scientifiques ne seraient pas plus convaincantes. Pourtant, ces preuves, le Canada les possède et les a transmises à son voisin.

La vérité américaine sur les pluies acides est artificielle. La chimie est le jeu des savants. La politique, celui des gouvernants. Les pluies acides sont tout simplement politiques. Devinons, par exemple, qui est le plus véridique lorsqu'il s'agit de préserver de gros capitaux électoraux, lorsque les grandes industries refusent carrément de transformer leurs installations polluantes, surtout à la veille d'élections présidentielles.

Tant et si bien que le Canada, même s'il dispose de quelques alliés aux Etats-Unis, se retrouve les bras ballants tant que, de l'autre côté, la politique servira de bible à la démocratie, le "US CLEAN AIR ACT", comme d'un sous-verre et que la querelle sur les pluies acides ne concernera que les gouvernements, quelques administrations locales et une poignée de savants, la plupart des écologistes.

Qui sont ceux, à preuve, qui ont qualifié la décision présidentielle de courageuse? Pas les groupements écologistes qui l'ont fustigée. Mais les dirigeants des services énergétiques publics et de l'industrie du charbon. Dans ce cas, aucune collaboration possible. La bonne foi, c'est pour plus tard.

L'INDÉPENDANCE



JE NE SERAIS PAS CAPABLE DE ME REGARDER DANS LE MIROIR!

À CE JOUR LE MIROIR ATRES, BIEN RESISTE!

UNE IDÉE: OTONS LE MIROIR!

le régional

Usine à papier et bois à vendre



jean didier fessou

Situation plutôt surprenante que celle qui mobilise politiciens, intervenants du milieu et journalistes de l'Est du Québec. Et ceci, depuis des années.

D'un côté du fleuve, en Gaspésie, un groupe de producteurs de bois se bat depuis bientôt dix ans pour doter leur région d'une usine à papier qui leur permettrait d'écouler leur bois tout en garantissant le maintien de leurs activités et la survivance de nombreux villages qui en dépendent.

De l'autre côté du fleuve, sur la Côte-Nord, un groupe de travailleurs se bat depuis plus de quatre ans pour forcer la réouverture de leur usine à papier et se sauver, eux et leur coin de pays, d'une faillite virtuelle.

Tant et si bien que, aujourd'hui, on se retrouve avec deux projets d'usine à papier. L'un à Matane et l'autre à Port-Cartier. Ces deux projets alimentent la chronique depuis des années et font le bonheur des politiciens locaux qui ont trouvé là un terrain propice pour tenir en haleine leurs

commettants et entretenir d'interminables querelles sur les vertus du nationalisme ou celles du fédéralisme.

Aux dernières nouvelles, transmises par les collègues André Dionne et Marc Saint-Pierre, on a appris que l'investisseur américain Bato s'était retiré du projet de Matane, que le dossier était au point mort et que les politiciens n'avaient pas fait leur "job", que ce soit à Québec ou à Ottawa, pour faire avancer les choses. Sur la Côte-Nord les gens de Port-Cartier continuent d'essayer de sensibiliser les gouvernements supérieurs à l'opportunité de rouvrir Rayonier-Québec mais ont décidé de confier à une firme d'experts le soin de trouver un investisseur intéressé à un tel projet.

Pour faire court on pourrait résumer les choses ainsi: les gens de la Gaspésie cherchent à avoir une usine pour écouler leur bois alors que ceux de la Côte-Nord ont une usine et ne savent pas quoi faire avec. Des deux côtés on attend beaucoup de gouvernements, un peu comme s'ils étaient le Père Noël.

Même si les politiciens et les fonctionnaires ont divisé la Côte-Nord et la Gaspésie en deux régions distinctes que le Saint-Laurent

sépare, une analyse froide et objective permet d'affirmer qu'il y a une seule entité géographique et qui a pour nom l'Est du Québec. Quant au fleuve, pourtant large de 80 kilomètres à cet endroit, il ne constitue ni un handicap pour l'activité économique, ni une barrière infranchissable pour le mouvement des travailleurs.

Dans le seul domaine des pâtes et papiers, Québec North Shore à Baie-Comeau et Reed à Forestville ont bâti leurs empires sur la Côte-Nord avec des travailleurs de la Gaspésie. Travailleurs qui continuent, aujourd'hui encore, à traverser régulièrement le fleuve. Et même, depuis quelques années, ce sont des camions ou des trains remplis de bois qui traversent le fleuve pour répondre à la demande en matière première.

Tout ça pour dire qu'entre Matane et Port-Cartier il pourrait y avoir un projet commun: celui de rouvrir l'usine de Port-Cartier qui serait alimentée, dès lors, en bois en provenance de la vallée de la Matapédia. Il suffirait, pour relier les deux endroits, de donner suite au projet de traversier-rail entre Matane et Port-Cartier. Un projet vieux de plusieurs années et mis sur la glace il y a deux ans.

Bien sûr une telle solution peut paraître terriblement simpliste. Ce serait demander à Matane de renoncer à son rêve d'avoir une usine et 280 nouveaux emplois. Ce serait demander à Port-Cartier de renoncer à exploiter elle-même sa propre forêt. Mais il est utile de rappeler, à ce moment-ci, que c'est par "accident" politique que le projet d'implantation d'une usine à papier s'est retrouvé à Matane plutôt que dans la Matapédia et que l'une des principales causes de la fermeture de Rayonier-Québec à Port-Cartier a tenu aux coûts d'exploitation trop élevés de la forêt nord-côtière.

Si Gaspésiens et Nord-Côtiers unissaient leurs efforts pour défendre un projet commun, ayant des retombées économiques et sociales intéressantes pour les deux régions, les politiciens et les "éventuels" investisseurs seraient mis devant un fait très simple: celui d'aller de l'avant ou celui d'admettre qu'ils ne faisaient qu'entretenir des illusions pour tenter de faire patienter toute une population qui commence à avoir son voyage de regarder passer le train de la reprise économique et de la prospérité. Un train qui ne s'arrête pas chez elle.

revue de presse

La France au Tchad

La France avait réussi à se dégager d'un piège où elle avait finalement beaucoup à perdre. Elle s'y est jetée de nouveau l'année dernière, malgré elle, sous la pression conjuguée de plusieurs capitales africaines et de Washington. Elle l'a fait de la pire manière: à contrecœur et sans objectif précis, une fois bloquée la poussée libyenne. Il faut bien dire que les choix ne sont pas évidents. Nous aurions pu forcer la Libye à évacuer toute la zone qu'elle occupe, mais rien n'aurait été réglé pour autant. La France est coincée au Tchad comme elle l'est au Liban.

Elle ne peut pas partir, parce que ce serait la guerre civile et le déferlement libyen. Mais elle n'a pas les moyens, ni seule ni avec d'autres, de résoudre la quadrature du cercle tchadien. (...) On ne peut exclure qu'une fois de plus les armes supplantent la diplomatie.

Le Figaro (27 janvier)

le mot du rédacteur en chef

Du journal positif et négatif



claud masson

"Je déplore le négativisme de votre journal. Vous parlez du nombre record de faillites, des emplois disparus, des décrocheurs et de tout ce qui va mal", témoigne Mme Fortin, de Sainte-Foy, au cours de la "ligne ouverte" organisée cette semaine.

"Les journalistes sont en bonne partie responsables de la morosité, du défaitisme qui existent dans la société", d'ajouter M. Guay, de Québec, au cours de cette soirée de conversations directes avec les lectrices et les lecteurs au moyen du téléphone.

"Tout ce que vous donnez aux jeunes comme modèles, ce sont Roch Thériault (Moïse), Marie-Andrée Leclerc, Bernard Beaulieu et

Pierre-Paul Geoffroy" renchérit Mme Larue, de Boischatel.

Les gens sont francs, directs, sincères. Ils printent ce qu'ils pensent et ce qu'ils veulent du SOLEIL.

Après la difficile crise économique, à entendre parler de crimes, de violence, d'échecs, de guerres, de malentendus, de conflits, de divisions, les gens aimeraient que la vie soit plus rose, plus agréable. Les média, disent-ils, ont un rôle à jouer: ils doivent être plus positifs dans ce qu'ils rapportent.

Les quotidiens de vendredi titraient: "Lévesque ne sera pas là si l'indépendance est escamotée"; "Loi 40: laïcs et catholiques s'affrontent"; "Enfermée pendant deux jours dans un sous-sol abandonné: la petite Véronique réussit à s'enfuir"; "De nombreuses lacunes à Air Canada".

Le menu quotidien des média est fait, en majeure partie, malheureusement

sans doute, de "mauvaises nouvelles".

L'essence même d'un média est composée de ce qui sort de l'ordinaire, de ce qui est inhabituel, anormal, inusité.

Un journal va-t-il publier que les écoles sont ouvertes aujourd'hui comme à l'habitude? Que les hôpitaux fonctionnent régulièrement? Que les restaurants opèrent comme le reste de l'année?

La nouvelle sera publiée le jour où les écoles seront fermées en raison d'une nouvelle grève des enseignants, que les hôpitaux fonctionneront au ralenti parce que les dirigeants de centres hospitaliers auront décrété un lock-out ou que les restaurateurs fermeront leurs portes durant 24 heures pour protester contre une nouvelle loi touchant les pourboires.

D'ailleurs, la majorité des individus, des groupes, des associations qui communiquent avec un journal, un

poste de radio, une station de télévision, le font parce qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond, parce que ça va mal.

Les gens utilisent donc les média pour faire passer leurs messages, pour adresser leurs dénonciations d'une telle situation, pour rendre publics des problèmes, des difficultés, des causes, des situations afin d'en saisir l'opinion publique.

Par ce moyen, les intéressés espèrent que les problèmes énoncés seront résolus, que des solutions seront apportées aux injustices révélées publiquement.

"Un couple heureux n'a pas d'histoire", dit-on. Là où ça va bien, ou tout fonctionne comme sur des roulettes, les gens n'ont pas à l'épater sur la place publique. Ils profitent, ensemble, de leur bonheur.

Les média, affirme-t-on, sont le miroir de la société. Or, comme dans la vie quotidienne des citoyens, il est

toujours plus facile de critiquer que de reconnaître ce qui va bien. Les journalistes ne sont pas imperméables à cette tendance négative.

Devrions-nous faire un effort pour présenter un journal plus "positif", contenant de bonnes nouvelles?

Oui. Mais il faut que le public lui-même collabore, participe, fasse part de projets intéressants, de réalisations réussies, d'événements positifs.

Mais un journal dit positif ne doit pas être vu comme un journal facile, superficiel. Car, comme intervenant parmi d'autres dans la vie quotidienne des gens, un média d'information a une responsabilité dans la communauté, un rôle social comme informateur public.

De la bonne nouvelle, oui, mais en ne négligeant pas ce qui compose la réalité quotidienne qui repose, en bonne partie, malheureusement, sur de mauvaises nouvelles.

VOTRE PAGE

A nos lecteurs
et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteur(e)s. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Vallier est. Québec. G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

Critique de la critique

Nous vivons dans un monde où règne l'inflation, inflation de toutes sortes. Inflation monétaire, inflation verbale également qui se manifeste notamment dans ce qu'il est convenu d'appeler la critique littéraire. A écouter les critiques, on ne compte plus les chefs-d'œuvre. Un chef-d'œuvre semble être facile à produire. Il suffit de quelque chose qui produise une certaine surprise, une certaine nouveauté, ou plus simplement qui joue sur certaines cordes sensibles particulièrement exposées de tel ou tel critique. Un chef-d'œuvre qui vivra ce que vivent les roses...

En d'autres mots, on vit dans une réalité où tout est dévalorisé à force d'être survalorisé. Ce qui est vraiment fort passe inaperçu, pour les siècles à venir. Pourquoi ferait-on confiance à la sensibilité contemporaine pour découvrir des œuvres marquantes? Tout créateur digne de ce nom s'est toujours affirmé contre le goût du jour. Tout créateur original est forcément méconnu. Car il blesse, il choque. Il sort des sentiers battus.

Rien d'étonnant à ce que la critique produise comme effet

une profonde dépression. Il y a tellement de complaisance, tellement de laisser-aller, tellement de jugements à courte vue. Un créateur ne peut que se révolter contre son époque. Il ne peut que la rejeter violemment. Chez tout créateur, il y a une force incoercible de destruction. Un créateur est une bombe, une bombe qu'on tente par tous les moyens de désamorcer, afin de rendre son propos si possible insignifiant. Quand on occupe une place de pouvoir, place reconnue, on ne peut que jouer un certain jeu de respectabilité. Et en ce sens, la critique littéraire, et notamment la critique journalistique s'inscrit dans une défense, même inconsciente, du statu quo (...)

La critique qui a cours est éminemment bourgeoise, installée, bien pensante, brillante, intelligente, mais rien de plus. Ça ne fait rien bouger, ça ne fait que confirmer les pouvoirs en place. Or, le monde attend autre chose, il attend une parole infiniment plus radicale, capable de renverser, de retourner le monde comme un gant.

Pierre Bertrand
Montréal

Il faut garder La Fenière

Moins de trois mois après son accession à la mairie de l'Ancienne-Lorette et voilà que M. Loranger nous démontre la difficulté qu'il a de se comporter en homme politique de compromis. Il n'est cependant pas trop tard, à mon avis, pour lui de se reprendre.

Pour ce faire, je lui demande de réamorcer les discussions avec M. Georges Delisle du Théâtre La Fenière non pas sur la base d'une conception souffrant de myopie mais plutôt sur la base

d'un pragmatisme où chacun a intérêt à s'entendre pour que le Théâtre La Fenière demeure ouvert; les positions actuelles faisant en sorte que chacune des parties soit perdante dont, notamment, la ville pour une somme de \$12.000 annuellement.

Ainsi, permettez-moi de vous suggérer une solution (il en existe sûrement d'autres!). Cette solution consisterait pour la ville à accorder une remise d'une partie de la taxe d'amusement en échange de

services que pourrait fournir le directeur de La Fenière dans l'animation de notre théâtre de plein air. On se rappellera que ce théâtre de plein air se retrouve sur le terrain des loisirs dans un site naturel unique et qu'il est fréquenté beaucoup plus pour la glissade l'hiver que pour activités culturelles.

De cette façon, vous accorderiez le temps aux ministres des Affaires culturelles et des Affaires municipales à repenser à la taxe d'amusement et à nous, Lo-

retains, de prouver que nous sommes capables de régler nos différends.

Après la fermeture de l'Amphiglace l'hiver dernier, il ne faudrait tout de même pas que l'on récidive cette année avec la fermeture du Théâtre La Fenière car là vraiment, notre fierté de Loretains et de Loretains en prendrait pour son rhume.

André Roy
ex-candidat à la mairie
Ancienne-Lorette

Un film sexiste, violent et raciste

(Lettre adressée au premier ministre Trudeau)

Je participais samedi soir passé à une "manifestation" monstre à Québec. Des centaines de personnes se sont ruées dans les salles des cinémas Odéon pour rigoler des Noirs africains et inconsciemment éterniser le sort que réserve la minorité blanche d'Afrique du Sud à sa majorité noire.

Les Dieux sont tombés sur la tête et moi-même je suis renversé et bouleversé d'abord par la publicité qui a été faite autour de ce film primé par le Festival

des films du monde de Montréal, ensuite par la passivité des milliers de Québécois qui l'ont vu, et n'ont pas su dénoncer ce qu'il représente, soit: l'injustice et le non-respect des droits de l'homme.

Du début à la fin de ce film que je qualifie d'un "Jim la jungle" à la fois sexiste, violent, raciste et "quelque peu comique", les réalisateurs sud-africains réussissent ingénieusement à faire croire au monde entier que le Botswana, pays de désert et de steppes arides, est un coin de la terre bénie des dieux et que

les Noirs qui y émigrent des villes sud-africaines devraient être les habitants les plus choyés du monde au même titre que les "bushmen" autochtones... à moins et le film le prouve insidieusement qu'ils soient incapables de s'administrer eux-mêmes, ayant un système d'éducation déficient, un appareil judiciaire incompetent et enfin un gouvernement de marionnettes.

Qu'on me corrige et me dise que ce film est une satire réussie; je voudrais le croire mais je demeure convaincu que les milliers

de rires que j'ai entendus ce soir-là étaient plutôt gras et inconscients de la situation au Botswana et en Afrique du Sud.

Dans la foulée de votre mission de paix, j'espère, M. le premier ministre, que vous vous pencherez sur ces manifestations populaires de rire collectif qui m'apparaissent des plus inquiétantes pour la sauvegarde des droits de l'homme.

Robert Hudon
Québec

Deux récipiendaires

(Lettre adressée à M. Régis Tremblay, journaliste)

Le samedi 17 décembre 1983, vous avez signé un article concernant le prix annuel décerné par la Canadian Historical Association à Jean Provencher pour "C'était le printemps".

Je tiens à vous préciser quelques faits. Cet ouvrage a été écrit en collaboration. Le prix du meilleur livre en histoire régionale, ou plus concrètement, ce certificat de mérite a donc été décerné à deux personnes et non à une seule, tel que la laisse croire votre article. Etant la deuxième personne récipiendaire de ce prix de distinction, je vous demande d'apporter le plus tôt possible les corrections appropriées.

Je n'ai aucune idée de qui vous tenez vos sources d'information, mais sur un sujet aus-

si délicat et d'actualité que celui des droits d'auteur, une erreur telle que celle commise dans cet article peut entraîner un nouveau débat ou du moins alimenter tous ceux en cours sur cette épineuse question.

Néanmoins, j'espère que vous saurez apporter les rectifications nécessaires à une bonne compréhension du sujet par vos lecteurs et j'ose croire simplement que vous avez été "victimé" d'informations partielles.

Johanne Blanchet
Québec

Je ne peux ici qu'admettre la véracité de vos précisions. La publication de votre lettre dans nos pages sert par le fait même de rectification. Merci de votre mise au point.

Régis Tremblay

Vérité restaurée

(En réponse à la lettre que M. Michel Champagne, conservateur de l'art moderne au Musée du Québec, publiait dans cette page en décembre 1983 à l'adresse de M. Jean-François Mercier, réalisateur de "Contrechamp" à CBVT. Dans cette lettre, M. Champagne me traitait carrément de menteur. Voici la mise au point que je vous prie de publier ainsi que le document irréfutable qui l'accompagne.)

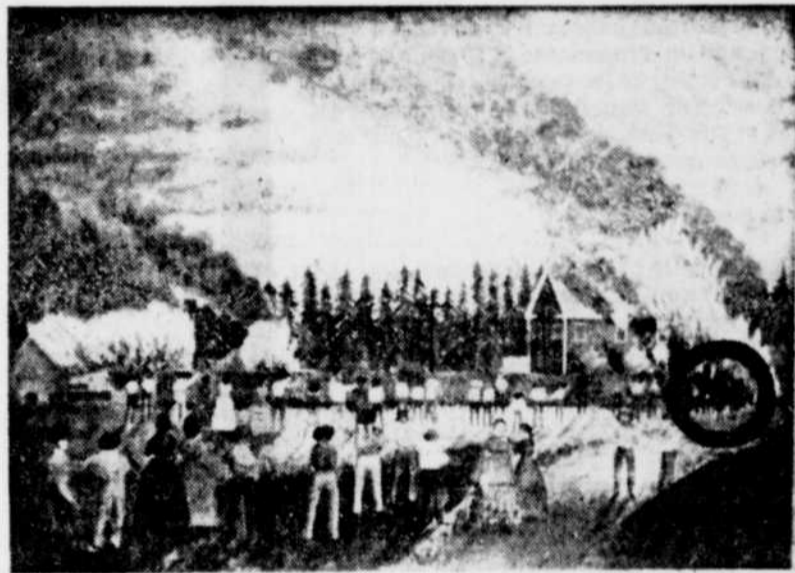
Mon cher Champagne,

Vous auriez mieux fait de rien faire. Voici la photographie du tableau en question. Il représente l'incendie du Village-des-Hurons, comme je l'ai bien dit à "Contrechamp", et non l'incendie du moulin de Lorette, comme vous me le faites dire

erronément dans votre lettre au SOLEIL.

Les personnages que j'ai ajoutés à l'oeuvre, sans malice croyez-le bien, sont dans le cercle à droite. Ils sont peints en terres naturelles diluées à la térbenthine, ce qui permet de les retirer aisément et sans danger pour le tableau.

Mais au fait, peut-être ne connaissez-vous pas ce tableau? Je l'ai, avec bien peu de talent je l'avoue, restauré il y a sans doute plus de vingt ans. Vous trouverez la documentation pertinente dans les archives du musée, si elle n'a pas été perdue. Tant de choses s'égarerent (!) dans ce musée, s'il faut en croire le dernier rapport du vérificateur général du Québec, M. Rhéal Châtelain (voir LE SOLEIL, 20 décembre 1983, p. A-12).



Quant aux parcelles de vérité dont vous parlez dans votre poulet, je viens de vous en servir trois qui devraient vous aider à réfléchir avant d'engager à nou-

veau la réputation de l'organisme qui vous nourrit.

Denys Morisset
Québec

Pour une école non confessionnelle

Confrontés quotidiennement avec les difficultés inhérentes à l'application du droit à l'exemption de l'enseignement religieux, les membres du Regroupement des parents pour la formation morale (territoire de la Commission scolaire des Îlets, région 03) désirent faire savoir au ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, et aux membres de la commission parlementaire chargés d'étudier le projet de loi "40", qu'ils considèrent que les dispositions contenues dans ce projet de loi concernant plus spécifiquement l'aspect confessionnel, ne permettront pas de rendre le système scolaire respectueux de toutes les convictions car la confessionnalité au sein des écoles sera non seulement maintenue, avec ses lacunes actuelles, mais renforcée.

Dans sa forme présente, le projet de loi 40, par les éléments qu'il introduit ou laisse en place, loin d'améliorer la situation, ne fera qu'exacerber les malaises actuels et la formule de l'option entre l'enseignement religieux et morale, en remplacement de l'exemption, apparaît à nos yeux

qu'un réaménagement du statu quo puisque le vécu de l'école, pris dans sa globalité, continuera de baigner dans un climat confessionnel.

Différents sondages réalisés auprès de la population au cours des dix dernières années nous démontrent que le type d'école confessionnelle, dont ce projet trace, le portrait, ne correspond pas à la réalité sociale actuelle.

Plus fondamentalement, nous estimons qu'orienter le débat de la question confessionnelle à l'école sur la seule base d'un aménagement des modalités d'une cohabitation entre un enseignement religieux et non religieux, est une erreur et conduit inévitablement à un cul-de-sac. Plus important encore, en agissant ainsi on évite d'aborder le vrai débat de fond, celui qui permettrait de s'interroger de façon honnête et sérieuse sur les raisons pouvant justifier que la responsabilité de véhiculer une conception religieuse particulière revient à l'école publique et commune.

Nous croyons que ce qu'il faut défendre et promouvoir

avant tout aujourd'hui c'est la liberté de conscience. L'école confessionnelle actuelle ou celle qui est présente dans le projet de loi 40 ne permettent pas le respect de ce droit. Il nous faut, selon nous, procéder à la laïcisation du système scolaire.

L'école laïque proposerait aux élèves un programme de morale ou d'éducation personnelle et sociale non confessionnelle qui se référerait à des valeurs universelles. Ce type d'école ne porterait aucunement préjudice à la liberté de religion car ceux

qui favorisent une dimension religieuse plus spécifique comme la religion catholique par exemple, auraient tout loisir de vivre pleinement leur croyance dans le cadre du milieu familial et dans leur communauté paroissiale.

Pierre Brousseau
au nom du Regroupement
des parents pour la
formation morale
(territoire
de la Commission
scolaire des Îlets)

Evêques aveuglés

Les évêques du Québec, au terme d'une réunion à Loretteville, ont réussi encore à patiner à propos de la loi 40. Ils ne sont ni pour ni contre mais si vous lisez bien, ils sont seulement inquiets de l'application de la loi. Ils disent même qu'ils trouvent dans cette loi tous les éléments de leur message de 1982.

Cependant on ne peut ignorer les groupes importants qui refusent très nettement cette loi. Ce sont la Commission des écoles catholiques de Montréal, la Commission des écoles catholiques de Québec, la Commission scolaire protestante, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, enfin la CEQ (c'est-à-dire le syndicat des enseignants). Et ce sont des groupes intermédiaires importants qui voient d'un mauvais oeil qu'on leur retire le pouvoir.

Ces groupes s'opposent donc au groupe des parents qui eux semblent séduits par les belles promesses de pouvoir que la loi 40 leur fait miroiter.

Il me semble que dans ce débat, il faut en revenir aux principes de base. Dans cette société, il est évident que le droit des parents à une éducation conformément à leurs convictions religieuses est un droit naturel et

possède une priorité de nature par rapport à la société civile.

"Néanmoins, la famille est une société imparfaite parce qu'elle n'a pas en elle-même tous les moyens nécessaires pour atteindre sa perfection propre; tandis que la société civile est une société parfaite, car elle a en elle tous les moyens nécessaires à sa fin propre, qui est le bien temporel (D.I.M. Pie XI)".

Alors je me pose la question, pourquoi C. Laurin veut-il enlever du pouvoir aux corps intermédiaires qui représentent les commissions scolaires et les professeurs, sociétés parfaites, pour le donner (en apparence) aux parents, sociétés imparfaites? En fait, le pouvoir serait dans les mains du ministre de l'Éducation (organisme politique) qui pourrait manipuler comme il le veut, les parents. Tandis que les groupes intermédiaires non politiques mais confessionnels sont une puissante protection pour les parents face à un Etat qui se veut de plus en plus centralisateur et autoritaire.

C'est en cela que la loi 40 est mauvaise et même très dangereuse. Que les évêques changent de lunettes et peut-être y verront-ils plus clair!

G.M. Liret
Sainte-Foy

La SSJB-M et les patriotes

Un texte de Giles L. Gaboury, d'Ottawa, intitulé "Nos ancêtres les patriotes", publié dans cette page le 30 décembre, nécessite certaines mises au point.

Dès le début de son article, M. Gaboury écrit qu'"un groupe de séparatistes réclamait récemment du gouvernement du Québec de convertir la prison des patriotes — Au Pied-du-Courant — en musée à la mémoire de nos héros". Ce "groupe de séparatistes", eh bien! ce sont la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et les Sociétés nationales, ainsi que les Québécois et Québécoises qui oeuvrent à la diffusion d'une meilleure connaissance de notre histoire nationale. D'ailleurs, l'histoire de la SSJB-M, qui célèbre, en 1984, ses 150 ans d'existence, est intimement liée à celle des patriotes, puisque ses fondateurs étaient pour la plupart des "fils de la liberté" et que 7 de ses 10 premiers présidents furent des chefs de file de la rébellion de 1837-1838.

Quand M. Gaboury affirme que l'honneur d'ériger un musée aux patriotes revient davantage au gouvernement du Canada qu'à celui du Québec, il affiche une méconnaissance totale de notre histoire et laisse entrevoir les buts réels qu'il poursuit par son article, soit d'essayer d'entendre ou d'amoindrir l'enthousiasme et la ferveur qui inspirent les célébrations annuelles du mois des Patriotes depuis quelques années, notamment sur les lieux mêmes où se sont déroulés les événements de 1837-1838. Au lendemain du 23 novembre, les médias titraient que la Journée des patriotes connaissait un regain de vigueur. Ce qui n'est certainement pas dû au gouvernement fédéral, mais, du moins en partie, au gouvernement du Québec, qui proclamait officiellement, il y a deux

ans, le dimanche le plus près du 23 novembre, "Journée des patriotes". Rappelons que le 17 novembre, à l'Assemblée nationale, une motion d'hommage aux patriotes était adoptée à l'unanimité, sur proposition du premier ministre Lévesque, appuyée par le chef de l'Opposition, M. Gérard D. Lévesque, et par le député indépendant Guy Bisson.

A ma souvenance, la Chambre des communes d'Ottawa n'a jamais rendu hommage aux Patriotes. Affirmer que c'est à Ottawa et non à Québec à ériger un musée national des Patriotes est une insulte et une provocation (...)

M. Gaboury ne nous impressionne pas quand il mentionne que dans la liste des patriotes se retrouvent plusieurs noms d'anglophones. Ce qu'il ne dit pas, c'est que, particulièrement à cette époque, plusieurs Anglais et surtout des Irlandais épousèrent les aspirations des "Canadiens", comme on désignait alors les Canadiens français, et s'identifièrent à leurs luttes (...)

Il y aurait bien d'autres rectifications et mises au point qui s'imposeraient en marge du texte de Giles L. Gaboury, mais le cadre de cette lettre ouverte m'oblige à restreindre la longueur de mon texte. Je me propose de revenir sur ce sujet à l'occasion d'une série de huit conférences publiques que je prononcerai, à partir de février, dans le cadre du 150^e anniversaire de notre société.

Compte tenu de l'attitude de l'Assemblée nationale ces dernières années, à l'égard des Patriotes, nous avons bon espoir que le gouvernement du Québec, suite aux requêtes qui lui ont été adressées, prendra la décision de transformer la prison des patriotes en musée des patriotes.

Gilles Rhéaume,
président de la SSJB
de Montréal.

Respecter la volonté de la population

Le projet de loi 40 étant actuellement à l'étude en commission parlementaire, le conseil exécutif de la Jeune Chambre de Loretteville exprime son désaccord à ce sujet surtout en ce qui concerne la partie visant à changer le statut confessionnel des écoles. En effet, nous nous demandons si la réforme envisagée correspond véritablement à un besoin de la population. Il est évident que la pluralité des croyances est un fait qui va croissant, mais pour assurer la présence des valeurs chrétiennes, il ne suffit pas qu'un

enseignement religieux s'y donne, ni même qu'y soit accepté un service de pastorale, il faut qu'un esprit chrétien pénètre la vie de l'école et surtout ses professeurs. Les catholiques ont le droit d'avoir leurs propres écoles dans notre société.

Il faut respecter la volonté de l'ensemble de la population qui désire un système d'enseignement confessionnel apte à servir les droits de la majorité sans brimer ceux de la minorité.

Daniel Boulay
président, Jeune
Chambre de Loretteville



avec Jean-Paul II à Québec

par Jean MARTEL

A l'occasion de la visite du pape à Québec en septembre, les paroisses de Québec et de la banlieue immédiate seront jumelées avec des paroisses des diocèses de l'Est de la province. Cela permettra aux paroisses éloignées de la capitale d'être présentes sur les lieux visités par Jean-Paul II et de participer à cet événement unique.

Voilà ce qu'a déclaré, hier, Mgr Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec, à l'occasion d'une conférence de presse.

Selon lui, le jumelage de paroisses sera le signe concret de la fraternité entre les chrétiens. Cette opération se poursuivra et s'accroîtra au fur et à mesure qu'approchera la date de la visite du pape. Quoi qu'il en soit, elle facilitera le transport et l'hébergement des personnes venant de l'extérieur.

Foi et culture

Au cours de sa tournée canadienne, le souverain pontife abordera plusieurs sujets. A Québec, il parlera du thème des relations entre la foi et la culture.

Mgr Vachon a fait remarquer qu'il s'agit là d'un thème très riche. "Parler de foi et de culture, a-t-il dit, c'est d'abord dire le rapport étroit qui existe entre la vie quotidienne, le milieu de vie et la foi en Jésus-Christ. C'est dire que l'ensemble de la vie politique, professionnelle, économique, sociale, artistique, etc., est le lieu par excellence où la foi en Jésus-Christ se vit et s'exprime."

L'oe blanche

D'autre part, Mgr Vachon a présenté la symbolique visuelle qui identifiera les différentes activités reliées à la visite du pape à Québec. Ce symbole, c'est la grande oie blanche.

L'illustration montre 13 oies blanches (pour indiquer les 13 régions pastorales du diocèse de Québec). Elles sont en formation de vol, ce qui représente la croix victorieuse du Christ.

Le fond jaune représente la couleur du pape et aussi la couleur de l'automne de chez nous.

Ce symbole visuel sera diffusé selon des critères et standards de qualité; cette tâche sera confiée à un mandataire spécialisé.

Comité

L'archevêque de Québec a déclaré aussi que le diocèse avait mis sur pied un "comité central" chargé de préparer la visite du pape à Québec. Ce comité est aidé par sept bureaux spécialisés: pastorale, communications, art et culture, liturgie, logistique, finance, et relations publiques. "Beaucoup de travail a été fait, a-t-il dit, mais il reste beaucoup à faire."

Le programme PECEC: sort connu en mars

MONTREAL (d'après PC) — Au début du mois de mars, la ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu sera en mesure d'annoncer le sort qu'elle réserve au Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC), si vertement attaqué récemment par le Parti libéral.

"Je revois actuellement l'ensemble des programmes de création d'emplois. Les programmes temporaires et à court terme seront mis de côté. Les autres, s'ils sont jugés valables, pourront être reconduits, réaménagés ou redéfinis."

De son propre aveu, Mme Marois était de passage à Montréal, hier, pour redorer l'image du PECEC dont elle est titulaire.

Elle craint que les critiques, à l'Assemblée nationale, du député libéral de Laurier, M. Christos Sirros, "sèment le doute" particulièrement chez les institutions financières qui participent au programme jusqu'à 42 pour 100 du coût d'un projet.

Quelques minutes plus tard, Mme Marois affirmait toutefois que les institutions prêteuses "y vont souvent de leurs nouveaux capitaux pour sauver leurs mises."

CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE RICHARD

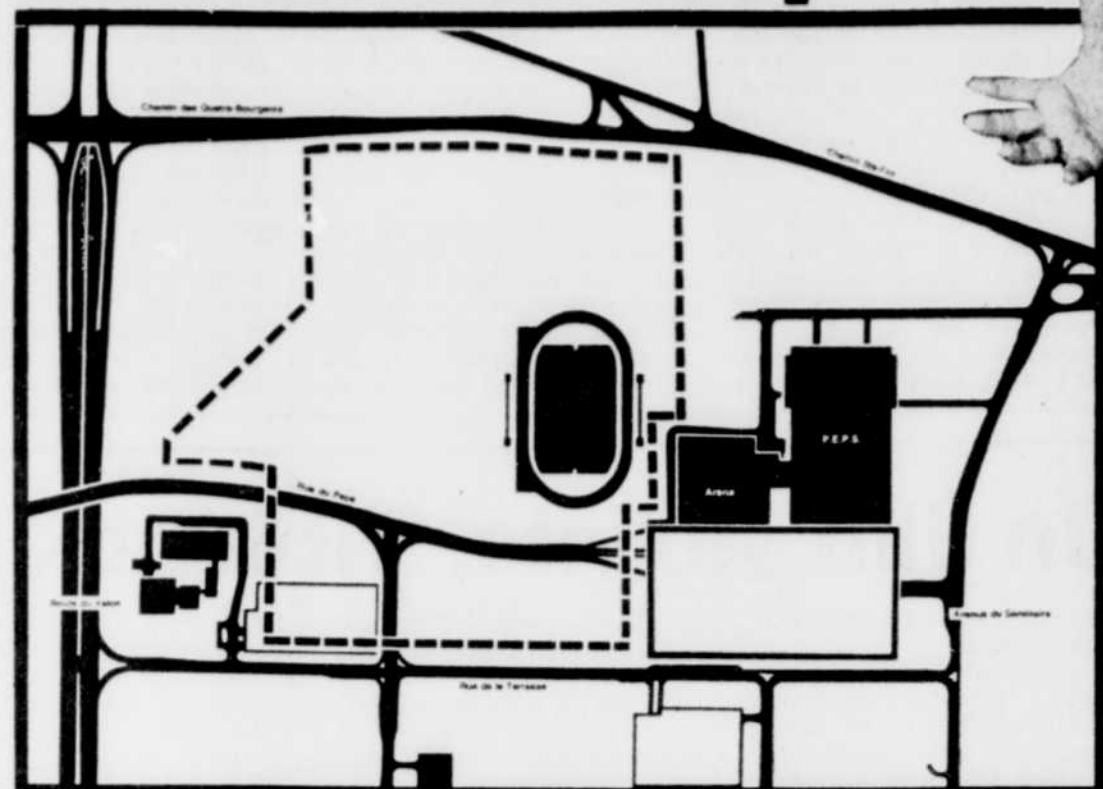
Gaëtan Richard, m.d.
FRCS (C)400, BOUL. CHAREST EST.
QUÉBEC
(GALERIES DU SYNDICAT)

524-2481



Lors de la visite du pape

Des paroisses de Québec jumelées avec d'autres de l'Est de la province



Ce plan montre une partie du terrain de l'université Laval. Le tracé en pointillé indique l'endroit où aura lieu le grand rassemblement eucharistique présidé par Jean-Paul II. En haut, à droite, Mgr Louis-Albert Vachon lors de sa conférence de presse.



SPECIAL PARIS - QUÉBEC EN CONCORDE AIR FRANCE

Départ de Paris le 14 juillet à 13h.
Arrivée à Québec le 14 juillet à 10h45

Retour Montréal-Paris, classe économique

Places limitées **1 737\$** + 12,50\$ de taxes

VOYAGES BEL AIR

42, de la Fabrique, QUÉBEC
Tél.: 692-2221

Détenant d'un permis du Québec

ENFIN... ELLES SONT ARRIVÉES!...

LES SUPER-CHAINES DE SON KENWOOD

UNE CHAÎNE
HAUTE FIDÉLITÉ
COMPLÈTE

100 watts
RMS

CABINET
AUDIO
INCLUS



CET ENSEMBLE COMPREND:

- Syntonisateur KENWOOD KT-51 stéréo, 12 présélectables
- Amplificateur KENWOOD KA-51 50 watts par canal
- Magnétophone à cassette KENWOOD KX-31 Dolby - métal - LED
- Egaliseur de fréquences 20 bandes GE-10011 B
- Tourne-disque KENWOOD KD-21RB semi-automatique, cartouche magnétique incluse
- 2 enceintes acoustiques KENWOOD LSK-400, 100 watts, 3 voies
- Cabinet audio avec porte et dessus en verre, sur roulettes

DISPONIBLE MAINTENANT

SEULEMENT

\$ **1399**

VERSION ARGENT OU NOIR

2, rue Saint-Jean, (angle Salaberry).

La clef de sol **524-8431**